

LA ROSE DES VENTS

Journal des **A**nciens et **R**etraités d'**E**ntreprises éle**C**triques



N° 81 juin 2021 (*Revue annuelle*)

Site internet : www.amicale-arec.com

AREC c/o Vinci-Energies France Tertiaire IDF—Immeuble Seine Way
12-14 Rue Louis Blériot CS 10037 92565 Rueil Malmaison Cedex
Tél : 01 55 94 13 28—Courriel: France@amicale-arec.com

SOMMAIRE

Editorial.....	01
AGO	02
CA du 8/3/2021.....	06
La Région 01 Ile-de-France.....	08
La Région 02 Nord.....	10
La Région 03Est.....	12
La Région 04 Rhône-Alpes.....	14
La Région 05 Sud-Est.....	16
La Région 06 Sud-Ouest.....	18
La Région 07 Ouest.....	20
Les dix derniers voyages de l'AREC.....	22
Jeux, Enigmes et Bons mots	30
Formalités décès, Réversion, Assurance Vie.....	34
Site Internet.....	37
Le 16ème siècle.....	34
Histoire du Marathon.....	36
Astuces de Grand Mère.....	38
A nos tisanes.....	39
Les Empereurs gaulois.....	40
AOC et AOP.....	41
Les nouveaux adhérents à l'AREC.....	42
A nos chers disparus.....	44



PARTICIPATION A CE BULLETIN

Régine et Christian ANDRE
Henri BOUROT - Christian PIVOT
Danielle BOUSIGNAC
Claude BROSSE
Jean-Louis COPIN
Michel DEBREUIL
Alain FOUBERT
Charles FREDOUEIL
Jean-Claude LAURIN
Raymond MARTI
Claude MEYER
Jean-Marc PERRAUD
Christian SIMON
Alain THIEBAUT
Jean-Claude VITROUIL
Création et publication : Claude MEYER



Anciens et Retraités d'Entreprises éleCtriques

Pour nous contacter :

Par courrier :

AREC c/o Vinci Energies France Tertiaire IDF
 Immeuble Seine Way—12/14 rue Louis Blériot CS 10037
 92565—Rueil Malmaison Cedex

Par courriel : france@amicale-arec.com

Par téléphone : 01 55 94 13 28

Pour adhérer à l'AREC :

Par internet : (en ligne)

Sur notre site : www.amicale-arec.com
 Rubrique : **Rejoignez-nous**

Permanence : chaque mardi (ouvrable) de 9h00 à 12h00

EDITORIAL

Du Président Jean-Marc PERRAUD



Nous avons hâte de vous revoir!

Depuis de nombreux mois maintenant, notre façon de vivre a été soumise à rude épreuve et il a fallu s'adapter notamment à un monde numérique dont nous mesurons mal la réalité de son développement.

Le "distanciel" est devenu une alternative au "présentiel" (plaisir de découvrir de nouveaux mots...) et se voir à travers des écrans une habitude à laquelle nous nous sommes habitués de plus ou moins bonne grâce.

La période nous montre aussi, et une fois de plus, combien les prouesses de la Science influent sur nos vies quotidiennes et les facilitent. La découverte de vaccins, leur fabrication, leur diffusion à l'ensemble de l'humanité pour se sortir d'un virus inconnu il y a 18 mois est une nouvelle preuve de ce que nos civilisations doivent à la Science et à l'Être humain, même si notre époque, volontiers critique, se complaît parfois à banaliser ces succès.

Les mois passés nous ont aussi fait prendre conscience, si besoin était, de la fragilité et de l'impérieuse nécessité du lien social et c'est bien ce qui nous a le plus manqué et qui nous manque encore aujourd'hui. L'isolement, l'éloignement, la distance, ont pesé sur les esprits et sur les cœurs et justifié l'existence d'association comme la notre, basée sur les animations, voyages, randonnées, clubs divers, repas conviviaux etc... autant de prétextes à se voir, se rencontrer, se parler. Ces moments nous ont manqués et c'est, croyez le bien, une grande frustration d'avoir vu tant d'activités retardées, repoussées, voire annulées.

Quand tout cela sera derrière nous, je vous suggère de proposer à chacun de vos délégués régionaux respectifs, une animation particulière sortant de l'ordinaire pour marquer la fin du purgatoire et le retour des activités au rythme normal auquel vous êtes habitués. (je ne pense pas toutefois qu'il serait de très bon goût d'organiser un bal masqué...).

Vivement demain. Nous avons hâte de vous revoir!

**Si les conditions sanitaires le permettent, la prochaine
Assemblée Générale aura lieu le mardi 8 mars 2022**

Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2021 de l'AREC

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/ RAPPORT MORAL DU PRESIDENT JEAN-MARC PERRAUD**
- 2/ RAPPORT FINANCIER ET INFORMATION SUR LA COTISATION 2021 PAR DANIELLE BOUSIGNAC**
- 3/ QUITUS : RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER**
- 4/ RENOUELEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**
- 5/ COMPLEMENTAIRES SANTE PAR ALAIN FOUBERT**
- 6/ VOYAGES NATIONAUX PAR CHRISTIAN ANDRE**

RAPPORT MORAL DE JEAN-MARC PERRAUD :

Si l'année 2020 restera une année marquante pour chacun de nous, elle le fut aussi pour votre Amicale AREC.

Je voudrais ici saluer chaleureusement tous nos bénévoles qui depuis chacune de nos 7 régions ou en central, ont su, malgré tout, entretenir la flamme en organisant, quand cela restait possible, manifestations, animations, rencontres, clubs, en annulant sans frais, les engagements qu'il n'a pas été possible de tenir, en gardant un contact étroit avec nombre d'entre vous et en lançant ça et là, des actions de solidarité que vous avez appréciées et bien voulu nous le faire savoir.

Les chiffres présentés au Conseil et destinés à être approuvés en Assemblée Générale, montrent qu'environ 30% des activités programmées ont pu se dérouler normalement en 2020 et notamment les traditionnelles réunions conviviales du début d'année, autour de la galette des rois ou autres spécificités gastronomiques locales...

Ensuite, les activités prévues après la mi-Mars ont dû être reprogrammées pour la plupart, voire pour quelques-unes malheureusement annulées. Ces activités auront lieu dès que nous le pourrons et, bien entendu, les sommes provenant de nos recettes (cotisations, subvention) continueront à être affectées aux coûts de ces prochaines sorties.

Si nos animations n'ont pu se dérouler normalement pour l'essentiel, et la vocation première de l'AREC est bien l'organisation de ce type de rencontres amicales, le travail "administratif" a pu lui se dérouler normalement comme chaque année depuis 37 ans, avec l'édition de l'annuaire mis à jour, votre revue La Rose des Vents, les feuilles d'information de chacune des régions, la tenue à jour de nos listings, le suivi de notre site www.amicale-arec.com, sur lequel figurent notamment tous les programmes d'activité et s'est vu enrichir de quelques notes d'informations pratiques qui peuvent nous être utiles à certains moments de nos vies.

J'ajouterai, l'important travail de mise au point fait pour la gestion du contrat qui lie certains d'entre nous avec la mutuelle Malakoff-Humanis, qui fait qu'aujourd'hui, VINCI Energies, titulaire du contrat par héritages successifs, a juridiquement et très clairement mandaté l'AREC pour gérer la relation avec la Mutuelle ce qui va grandement nous faciliter la tâche. Au nom de tous ceux qui sont concernés, je remercie vivement Alain Foubert pour son infatigable implication (et sa grande patience).

EFFECTIF 2020						TABLEAU DE BORD DE L'AREC		
RUBRIQUES	FIN 2019	VARIATIONS			FIN 2020	France		
		SORTIES	ENTREES	ECART		RUBRIQUES	2019	2020
TOTAL ADHERENT(E)S ILE DE France (01)	342	29	50	21	363			
TOTAL ADHERENT(E)S NORD (02)	154	14	5	-9	145	EFFECTIF AU 31 DECEMBRE	882	909
TOTAL ADHERENT(E)S EST (03)	42	0	6	6	48	NOUVELLES ADHESIONS SUR L'ANNEE	38	104
TOTAL ADHERENT(E)S RHONE ALPES (04)	63	1	9	8	71	REUNIONS CONVIVIALES ET CLUBS	2270	938
TOTAL ADHERENT(E)S SUD-EST (05)	145	19	7	-12	133	SORTIES ET VOYAGES DES REGIONS	1528	565
TOTAL ADHERENT(E)S SUD-OUEST (06)	73	6	14	8	81	VOYAGES NATIONAUX	450	0
TOTAL ADHERENT(E)S OUEST (07)	63	8	13	5	68	DEPARTS	140	77
TOTAL GENERAL ADHERENT(E)S	882	77	104	27	909	DONS (en euros)	5283	5154

TABLEAU DE BORD ET EFFECTIFS DE L'AREC EN 2020

-Pour la première fois depuis de longues années, nos effectifs sont en croissance passant de 882 au 1er Janvier 2020 à 909 en fin d'année ; A deux exceptions près, cette tendance se retrouve dans toutes les régions.

-77 de nos amis nous ont quittés, soit environ 9% de l'effectif, ce qui est conforme aux observations des années précédentes.

-105 personnes ont rejoint l'AREC, soit 12% de l'effectif du début d'année, ce qui est largement plus que les années précédentes ou cette augmentation était de l'ordre de 5%.

-La raison principale est l'arrivée d'anciens collègues de Cegelec qui adhéraient au contrat Cegelec-Humanis mais qui ne connaissaient pas l'AREC...le fait de récupérer, pour la première fois, la liste des adhérents à ce contrat nous a permis d'écrire à chaque titulaire, non membre de l'AREC pour les inviter à nous rejoindre.

Une soixantaine d'entre eux nous ont fait bon accueil et une fois encore, qu'ils sachent qu'ils sont les bienvenus.

Il faut aussi signaler, l'arrivée, même encore réduite de jeunes retraités de VINCI Energies, vis à vis de qui, nous poursuivons nos efforts de communication pour que les salariés actuels connaissent l'AREC : Salariés d'aujourd'hui, retraités de demain !

RESULTATS FINANCIERS ET COMMENTAIRES PAR DANIELLE BOUSIGNAC

L'écart le plus significatif sur le compte de résultat provient évidemment des activités non réalisées, du fait de la situation sanitaire.

Sur les frais de fonctionnement, les postes affranchissements et publications sont en hausse. Cela est lié à la décision de procéder à un second tirage de 500 exemplaires de La Rose des Vents, destiné aux personnes cotisant à la mutuelle Humanis.

L'écart de l'exercice reste pratiquement inchangé, la baisse des activités jouant sur les charges et les produits (participation moins importante des adhérents).

Nous retrouvons un écart plus important dans le bilan au niveau des disponibilités non utilisées, toujours du fait du problème sanitaire. Nous comptons utiliser ces disponibilités pour les prochaines activités prévues sur 2020 et reconduites sur 2021.

La cotisation 2022 restera au même prix que ces dernières années, c'est à dire à 27€, avec bien sûr un crédit d'impôt de 65%, donc le coût net de la cotisation est de 9.45€.

COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION AREC AU 31/12/2020						BILAN ASSOCIATION AREC AU 31/12/2020							
CHARGES		2020	2019	PRODUITS		ACTIF BRUT		2020	2019	PASSIF		2020	2019
CHARGES D'EXPLOITATION				PRODUITS D'EXPLOITATION						FONDS ASSOCIATIF ET RESERVES			
Fournitures informatique et bureau	2 056	1 515								Capitaux propres			
Assurances	1 400	1 982	Subventions d'exploitation	25 000	25 000					Fonds associatif et réserves		25 000	25 000
Assemblée et Conseil d'Administration	5 577	5 940	cotisations et dons des adhérents	27 367	27 994					Ecart de réévaluation			
Publication Rose des vents	9 142	5 481	participation des adhérents aux activités	33 954	111 373					Réserves :			
Divers, Dons achats de Gadgets	719	106								- Réserve légale			
Voyages, Réceptions et Déplacements	2 600	2 666	Autres produits							- Réserves réglementées			
Frais Postaux et télécom	4 667	4 096	Produits financiers	116	96					- Autres			
Frais bancaires	319	388								TOTAL 1			
Cotisation FNAR et AAA	592	588								ACTIF CIRCULANT :			
charges liées aux activités	53 759	135 774								Stocks et en-cours (autres que marchandises)		28 668	22 741
Charges financières										Marchandises		5 606	5 927
TOTAL (1)	80 831	158 536	TOTAL (1)	86 437	164 463					Avances et acomptes versés		34 274	53 668
CHARGES EXCEPTIONNELLES (2)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (2)							Créances :			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (3)										Clients et comptes rattachés			
TOTAL DES CHARGES (1+2+3)	80 831	158 536	TOTAL DES PRODUITS (1+2)	86 437	164 463					Autres			
EGART DE L'EXERCICE	5 606	5 927								Valeurs mobilières de placement		20 014	19 000
TOTAL GENERAL	86 437	164 463	TOTAL GENERAL	86 437	164 463					Disponibilités (autres que caisse)			
										Caisse			
										TOTAL 2		73 508	48 164
										Charges constatées d'avance (3)			
										TOTAL 3		20 014	1 900
										TOTAL GENERAL (1 + 2 + 3 + 4)		79 288	55 568

QUITUS : RAPPORT MORAL ET RAPPORT FINANCIER

Cette année, compte tenu de la crise sanitaire et ses restrictions, longuement évoquées ci-dessus, c'est par correspondance que vous vous êtes prononcés pour :

- Donner quitus au Président sur le rapport moral.
- Donner quitus à la Trésorière sur le rapport financier.

Au regard de vos votes, l'assemblée donne donc quitus au Président sur son rapport moral et à la Trésorière sur son rapport financier.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

3 sièges sont à pourvoir, il y a 3 candidats :

Messieurs Jean-Claude LAURIN (sortant), Jean-Louis PALLANDRE (nouveau) et Bernard RINS (sortant).

Le résultat du vote par correspondance donne messieurs LAURIN, PALLANDRE et RINS élus à l'unanimité des voix.

RELATIONS AREC AVEC MUTUELLE HUMANIS 2020 PAR ALAIN FOUBERT

- Le premier trimestre a permis de faire connaissance avec le cabinet Bessé que nous avons chargé de faire un audit sur notre mutuelle Humanis.

- Un rapport nous a été transmis courant mars, rapport dont il ressort que la gestion d'Humanis a laissé à désirer les années précédentes, a confirmé le vieillissement de notre population et la paupérisation de notre contrat qui n'a aucune entrée nouvelle. Malgré cela, Bessé nous a rassurés sur le fait que nous continuions de disposer d'un excellent rapport Couverture/Prix.

- Sans que cela coûte plus cher à nos adhérents, nous avons souscrit à l'offre qui nous était faite par Bessé de les choisir comme courtier, à compter d'avril 2020.

- D'avril à juin 2020, Bessé et moi avons tenté de comprendre les différents tableaux et informations toujours aussi incompréhensibles et souvent erronés qu'Humanis nous a fournis, à commencer par les effectifs par option.

- Nous avons rencontré Humanis le 15 juillet pour la présentation des comptes de 2019. Ces comptes ne sont pas bons. Les deux options A et B sont déficitaires, la B l'étant plus que la A. Dans ces conditions Humanis nous a signifié que la hausse décidée par leur service technique serait pour 2021 de 8,10% toutes options confondues. Nous avons alors demandé, avant d'entériner une telle augmentation, de connaître la tendance de l'année 2020 qui avait vu nos cotisations bien augmenter.

- Nous n'avons pas eu de nouvelles informations à ce sujet jusqu'à notre réunion du 19 octobre. Il nous a alors été présenté les comptes 2020 arrêtés à août 2020, exceptionnellement bons, les deux options étant largement bénéficiaires. Mais les effectifs qui continuent de fondre 957 en 2018, 893 en 2019 et 839 en 2020 et la taxation de 1 milliard d'euros que l'état entend réclamer aux mutuelles en 2020 et les 500 millions que l'état entend encore prélever aux mutuelles en 2021 au titre des économies réelles qu'elles ont faites à l'occasion du Covid, font qu'un effort de 1% seulement sur l'annonce de juillet nous a été consenti soit 7,10% d'augmentation pour 2021. Peu satisfaits par cette annonce, nous avons décidé d'écrire à la Direction d'Humanis pour lui faire part de notre mécontentement et espérer un geste supplémentaire. Avant d'obtenir une réponse à notre lettre, notre correspondant nous a signifié que la hausse définitive serait pour l'ensemble de nos deux contrats **de 6,6% pour 2021**. Il n'y avait donc rien de plus à espérer pour l'année 2021.

- Pour tenir compte du résultat un peu meilleur de l'option A, cette hausse a été répartie en **6,45% pour l'option A et 6,80% pour l'option B**.

- Ces nouvelles cotisations ont été signifiées à nos adhérents début janvier avec une erreur de taille puisque l'échéancier proposé a été calculé sur les cotisations 2020. Une correction a été apportée fin janvier avec une nouvelle erreur, la cotisation affichée pour l'option A était majorée de 6,8% au lieu de 6,45%. Une nouvelle correction a eu lieu.

- En dernière nouvelle notre courtier Bessé nous a proposé pour 2021 de rejoindre une filiale d'Humanis « Energie Mutuelle » spécialiste comme son nom l'indique, du monde de l'énergie. Selon notre courtier, cette option pourrait nous permettre d'être en face d'une structure plus réactive et moins intransigeante que la maison mère Humanis, en gardant toutefois la solidité financière de notre organisme assureur : Malakoff/Humanis. L'intérêt que nous pourrions surtout y voir, c'est la possibilité d'être adossés ou mêlés à d'autres populations « non fermées » qui nous amèneraient du sang neuf.

-- Cette proposition a fait l'objet d'une première réunion de présentation le 8 décembre en présence de Mr Perraud et Mr Brosse. Intéressés par la proposition faite nous avons accepté ce changement qui nous apporte un certain nombre de services supplémentaires et les avantages cités dans la note envoyée à ce sujet aux adhérents entre les fêtes.

- Depuis nous avons eu une réunion le 26 janvier qui a fait le point des démarches en cours pour que ce changement « soft » qui modifie peu nos habitudes devienne effectif. Nous en avons profité pour faire avancer quelques problèmes comme la rupture du contrat pour le conjoint survivant avec obligation pour lui ou pour elle d'avoir à resouscrire une adhésion individuelle.

- Nous suivons ce dossier avec beaucoup d'attention et nous avons à ce sujet, une nouvelle réunion après- demain 10 mars.

- Il est à noter que les adhérents ont reçu en janvier avec leur échéancier financier de l'année une nouvelle brochure datée de janvier 2020 qui actualise grandement les informations de la dernière notice qui datait elle, de janvier 2018. Cette brochure propre au contrat Cegelec est très bien faite et évoque en particulier le 100% santé d'une façon claire. On a pu noter aussi nombre de prestations mieux remboursées, ce qui est encourageant !

VOYAGE NATIONAL 2020 PAR CHRISTIAN ANDRE

Nous devons partir au mois de novembre 2020 en Colombie (35 participants). Malheureusement, la pandémie nous a obligé à reporter ce voyage à novembre 2021.

Nous espérons ainsi pouvoir reprendre nos pérégrinations notamment grâce à la vaccination... Les tiroirs sont pleins d'autres projets prêts à vous être proposés en fonction de l'évolution sanitaire mondiale! Nous sommes heureux de partager avec ceux dont la condition physique le permet toutes ces aventures.

Nous voyons à chaque voyage des nouveaux participants venant de diverses régions et cela permet au cours de ces deux semaines de se connaître davantage.

Conseil d'Administration du 9 mars 2021
Cooptation par le CA des Délégués Régionaux

Ile de France :

Claude BROSSE



Nord :

Jean-Louis COPIN



Est :

Alain THIEBAUT



Rhône-Alpes :

Christian PIVOT



Sud-Est :

Christian SIMON



Sud-Ouest :

Raymond MARTI



Ouest:

Bernard FLEUREUX



Élection par le CA des membres du Bureau Exécutif

Président :

Jean-Marc PERRAUD



Vice-Président et site internet:

Charles FREDOUEIL



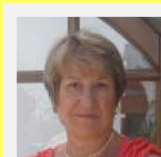
Secrétaire :

Jean-Claude LAURIN



Trésorière :

Danielle BOUSIGNAC



Relations Vinci Energies :

Claude BROSSE



Voyages nationaux :

Christian ANDRE



Informatique et Publications :

Claude MEYER





La Région 01: Ile de France par Claude BROSSE :

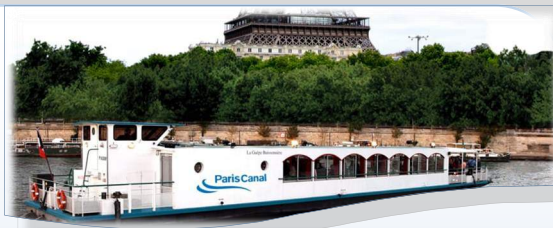
Comme j'ai eu l'occasion de l'exprimer à travers notre revue régionale IDFix, l'année 2020 a été, comme vous le savez tous, bouleversée par la pandémie liée à la covid19. Conformément aux recommandations gouvernementales nous avons été obligés d'annuler un grand nombre des manifestations prévues. Bien sûr, dès que la situation sanitaire le permettra, nous reprogrammerons ces sorties. Certaines toutefois ont pu être réalisées pendant la période d'accalmie entre début juin et fin octobre, avant le nouveau confinement. En voici quelques exemples:

Croisière galette des rois en janvier sur le bateau « La Guêpe Buissonnière »:

Les plus beaux monuments de Paris ont défilé sous nos yeux, l'Hôtel de Ville de Paris, la Conciergerie, le Louvre et le jardin des Tuileries.

Nous sommes passés sous le pont de la Concorde et le spectaculaire Pont Alexandre III.

Arrivés près de la Statue de la Liberté le bateau a fait demi-tour pour revenir vers le centre de Paris, en longeant les Invalides et l'Assemblée Nationale, tout en dégustant une galette à la framipanane ou à la pomme accompagnée d'un bon cidre bio, nous avons apprécié cette parenthèse conviviale, loin des tumultes extérieurs.



Visite du musée des arts décoratifs : Exposition « Marche et Démarche ».

C'est un groupe de 18 personnes qui s'est retrouvé le vendredi 7 février pour participer à la visite du Musée des Arts Décoratifs – Exposition : Marche et Démarche

L'exposition « Marche et Démarche, une histoire de la chaussure » s'interroge sur le statut de cet accessoire indispensable du quotidien en visitant les différentes façons de marcher, du Moyen Age à nos jours, tant en ans les cultures non européennes. Comment femmes, hommes et enfants marchent-ils à travers les temps, les cultures et les groupes sociaux ?



Journée au Château de Chantilly, l'un des joyaux du patrimoine français:

Le Domaine de Chantilly fut constitué depuis le Moyen Âge par différents propriétaires : Anne de Montmorency (XVI^e siècle), les Bourbon-Condé (XVII^e et XVIII^e siècles) et Henri d'Orléans, duc d'Aumale (XIX^e siècle).

Nous avons pu admirer tout au long de cette visite les splendeurs de ce château, ainsi que le parc.

De l'avis des 21 participants, ce fut une visite particulièrement réussie.



Séjour « Raquettes » à Villers le Lac (Doubs) :

Pour la deuxième année, Jean-Louis PALLANDRE a organisé un séjour sportif hivernal : une semaine de raquettes dans les Monts du Jura!

Ce séjour en Franche-Comté dans le Jura horloger nous a enchanté et malgré le manque de neige nous avons pu profiter de belles journées ensoleillées pour randonner. Nos guides locaux ont permis de découvrir la région sous ces divers aspects : nature et culture.



Séjour randonnée une semaine, cette année Jean-Louis PALLANDRE nous a fait découvrir le massif des Maures et toutes ses beautés!, comme entre autres, l'île de Porquerolles. Comme toujours, on a vécu un agréable mélange d'effort et de réconfort, mais toujours dans une ambiance de grande convivialité. Bravo Jean-Louis!



Merci à toute mon équipe, Danielle BOUSIGNAC, Brigitte FREMY, Suzanne THOMAS, Christian ANDRE, Jean-Claude LAURIN, Claude MEYER, Jean-Louis PALLANDRE et Bernard RINS pour leur dévouement et la qualité de leur engagement.

Si la lecture de ces deux pages vous a donné envie de nous rejoindre, alors n'hésitez plus, franchissez le pas, vous serez accueilli avec chaleur et convivialité. Pour cela, c'est très simple, allez sur notre site: <http://amicale-arec.com/> rubrique « Rejoignez-nous » et laissez vous guider. Vous pouvez également mieux nous connaître , en allant à la rubrique « Ile de France » et « Revue régionale IDFix » diffusée deux fois par an en janvier et juillet, vous découvrirez toutes les activités proposées par notre région. Vous pouvez également nous écrire ou nous téléphoner, nous avons une permanence les mardis matin de 9h à 12h.

AREC IDF c/o Vinci-Energies France Tertiaire IDF—
Immeuble Seine Way 12/14 rue Louis Blériot CS10037—
92565— RUEIL MALMAISON Cedex. Tél: 01 55 94 13 28



Nous vous attendons!

La Région 02 : Nord par Jean-Louis COPIN :

Voilà maintenant près de quatorze ans que nous avons le plaisir de nous retrouver et partager des rencontres entre anciens collègues et amis, ce qui reste une priorité pour l'équipe d'animation de l'AREC Région Nord qui regroupe à ce jour plus de 140 adhérents. Je tiens à remercier tout particulièrement les responsables d'antennes pour leurs actions menées avec persévérance pour contacter les adhérents de leur région et leur offrir la possibilité de se revoir.

Je voudrais vous les présenter :

- Celui qui me seconde dans les décisions régionales : **Michel DANJOU**

- Le compte courant, les virements, les frais et les envois du courrier postal pour les adhérents qui n'ont pas de mail : **André DERNONCOURT**

- Celui qui rédige, organise le journal de la région Nord : **Jean BONNE**

Pour des raisons pratiques de déplacement « **Le bureau de l'AREC Nord** » est essentiellement composé d'adhérents de la région Lilloise. Je consulte les responsables d'antennes ci-après pour avoir leur avis :

- Pour l'agence de **Wasquehal** : **Jacques COWET** et **Serge BAERT**

- Pour l'agence d'**Arras** : **Jean-Pierre LOISON** et **Daniel BAZET**

- Pour l'agence de **Dunkerque** : **Dominique ROMMELAERE**

- Pour l'agence de **Boulogne-Sur-Mer** : **Michel DANJOU**

- Pour les adhérents de **Picardie** : **Gérard GRENOL**

- Pour les adhérents de **Haute-Normandie** : **Jacques LEBLOND**

Chaque antenne organise ses rencontres dans l'année avec un rendez-vous en **janvier** « La galette des rois » où le délégué régional présente ses vœux et la situation de la région en effectif et en participation .





En **avril**, le responsable d'antenne fait découvrir à ses adhérents des sites régionaux qui ne sont pas toujours connus.

En **mai**, la région organise une sortie pour tous ceux qui le souhaitent à l'échelle de toutes les régions du Nord, voire de Belgique.

En **octobre**, idem qu'en avril pour le responsable d'antenne.

Et en **décembre**, une sortie régionale est organisée pour un repas spectacle ou dansant.



Hormis ces rendez-vous « sorties et repas », les antennes de Wasquehal et d'Arras mettent en œuvre des rencontres mensuelles (hors vacances) « bowling » et pour Wasquehal des rencontres « Pétanque et Bourle » ainsi qu'une activité hebdomadaire « aquarelle » pilotée par **André HARMANGE** et **Christian MERESSE**.

La Région 03 : Est, par Alain THIEBAUT

Mal grès le contexte particulier de l'année 2020 , notre délégué régional Michel LECLAIRE à réali- ser 4 rencontres conviviales sur les 5 programmés au début de l'année.

Beaucoup d'adhérents ont préféré ne pas y participer, compte tenu de la diffusion d'ue Covid dans notre région Alsace - Lorraine à partir de fin Mars

- Repas en Mars 2020, au restaurant LE VILLEROY à Villers les Nancy (54) avec 29 participants
 - Repas fin Juin 2020 , à l'Hippodrome de Nancy à Vandoeuvre (54) avec 18 participants
 - Repas fin Juillet , au restaurant Petit Cochon à Essey les Nancy (54) avec 11 participants .
- Repas en Octobre 2020 à l'Auberge de Maitre Marcel à Chaligny (54) avec 19 participants .

Le dernier repas de fin d'année prévu en Novembre a été annulé suite au reconfinement .

Cette année 2021 ne démarre dans de bonnes conditions pour rencontrer les restaurateurs fermés ainsi que l'organisation de sorties et visites (Musés - Entreprises - Spectacles , culturels , ect..)

Les mois qui viennent vont permettre la mise en place d'un groupe de réflexion sur l'évolution dans l'avenir de l'amicale en prenant en compte les idées et les souhaits des membres.

Rétrospectives des locaux de CGEE à VINCI

Bureaux CEGELEC Direction régionale EST 1978

CEGELEC LAXOU 2020 1



VINCI ACTEMIMUM 2021 (industries) 1

Au 1er Janvier 2021, La délégation régionale de l'AREC EST à une nouvelle adresse postale.

AREC c/o VINCI Energies ACTEMIMUM

Alain THIEBAUT

34 rue de Réménauville - BP50110 - 54003 NANCY CEDEX

est@amicale-arec.com

NANCY - PLACE STANISLAS :



Deux fontaines symétriques représentant Neptune et Amphitrite sont disposées dans les angles qui relient les basses faces aux pavillons latéraux de la place. Elles sont dans un style rococo qui rompt avec l'architecture classique de la place.

En 1750, le projet de deux fontaines présentées par Dieudonné-Barthélemy Guibal (1699-1757), nommé sculpteur et architecte ordinaire du roi par Stanislas Leszczyński (mai 1745).

Le projet étant jugé trop cher, il est décidé de réaliser les deux fontaines en plomb plutôt qu'en bronze. Les fourneaux destinés à la fonte des statues sont construits le 29 novembre 1751 sur un terrain de Guibal.

L'allégorie de la guerre et de la paix, se retrouve dans la décoration des fameux portiques en ferronnerie de Jean Lamour. Ces portiques (triomphaux) prévus dès les premières ébauches de la place Royale relient les basses faces aux pavillons qui bordent la place.

Les ferronneries encadrant les fontaines se détachent devant des frondaisons, constituant une des originalités de la place Royale. Stanislas a-t-il suggéré l'implantation de ces portiques, s'inspirant de Versailles

L'utilisation de ferronneries pour relier les pavillons aux angles de la place et masquer les remparts, était un moyen commode et souple qui pouvait résoudre le difficile problème posé par le maintien des fortifications et des fossés. L'utilisation du fer battu, fer aminci au marteau, permettait d'harmonieuses combinaisons.

Au XVIIIème siècle ce type de structures, imitant l'architecture, furent dressés à l'intérieur d'édifices. Les fameuses grilles de l'église Saint-Ouen de Rouen sont caractéristiques du genre

Les portiques sont composés d'une arcade principale supportant un entablement abritant les fontaines de Neptune et d'Amphitrite.

De style rocaille, fondues dans le plomb par Barthélemy Guibal, chaque grande arcade est flanquée de deux baies latérales plus basses où s'inscrivent des fontaines agrémentées de gracieuses figures.

En 1771 pour faciliter l'accès au parc de la pépinière, les deux fontaines latérales qui encadraient la fontaine Amphitrite ont été supprimées.

Ces portiques, comme l'arc de triomphe, sont voués à la gloire de Louis XV.



La Région 04 : Rhône-Alpes par Henti BOUROT et Christian PIVOT :

L'année 2020 que nous quittons a perturbé le fonctionnement de notre Région, les 4 types d'activités principales de notre vie associative ont été impactés et nous avons dû nous adapter.

Les réunions mensuelles

Organisées le matin, chaque premier mercredi du mois, dans un restaurant ou une salle mise à notre disposition ces réunions nous permettent de planifier nos diverses activités, les adhérents peuvent se joindre au repas qui clôture la réunion. Depuis peu les réunions en comité restreint sous visio-conférence permettent de poursuivre la gestion de la région, ce mode de réunion offre malgré tout quelques avantages même si cela ne remplacera pas le contact direct.

Les sorties

Habituellement nous organisons une sortie d'une journée chaque mois hors les mois de Juillet et Août. Les 3 premiers mois de l'année ces sorties se limitent à un déjeuner dans un bon restaurant pour reprendre contact en fêtant les rois, dégustations de crêpes à la chandeleur et de bugnes Lyonnaise à Mardi gras. Le programme 2020 des sorties a été interrompu suite aux contraintes sanitaires mais reprendra dès que possible comme nous l'exposons dans nos projets ci-après.

Les séances 'informatique'

Au premier trimestre les séances informatiques se sont déroulées dans les meilleures conditions. Ces séances sont animées par des retraités anciens spécialistes de Vinci anciennement Cegelec. Nous tenions à saluer le travail de Daniel qui a passé des heures pendant le confinement et durant cet été pour rajeunir le site du Mini club informatique AAA AREC Rhône Alpes. Le Site est dédié à la consultation de documents ou d'exercices effectués dans le cadre des activités du « club info » des membres de l'AREC de Lyon.



AREC Lyon - Accueil (free.fr)

Un voyage annuel

Chaque année nous organisons avec nos amis de AAA (Amicale des Anciens Alstom) un voyage de quelques jours. Nous avons prévu un voyage de 4 jours en Champagne, mais ce n'est que partie remise.

Communication :

Nous avons décidé en 2020 d'intégrer à notre journal 'l'Echo des Gônes' adressé à chaque adhérent régional, un DOSSIER de renseignement traitant d'un sujet spécifique pouvant intéresser nos retraités. Le confinement et l'arrêt des activités de découverte à partir de fin Mars 2020 ne nous ont pas permis d'éditer l'Echo des Gones. Néanmoins nous avons préparé 3 dossiers que nous allons remettre à nos adhérents pour enrichir notre communication et nous souhaitons en retour obtenir de leur part la liste des sujets qu'ils souhaiteraient voir aborder dans notre rubrique 'Dossier'. Ces dossiers seront mis à disposition de l'AREC pour que les adhérents intéressés puissent y avoir accès.

DOSSIER - SUCCESSION - FISCALITE DE L'ASSURANCE VIE

La fiscalité de l'assurance vie est assez complexe, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. En effet, au décès du souscripteur, cette dernière diffère selon la date d'adhésion au contrat, selon la période de versement et selon que les capitaux ont été investis avant ou après 70 ans. Un tableau de synthèse est intégré au dossier et donne un meilleur aperçu de cette fiscalité en 2020 lors du dénouement du contrat d'assurance vie.

DOSSIER – MANDAT DE PROTECTION FUTURE

C'est un contrat libre qui prend la forme d'acte notarié ou d'acte sous seing privé qui vous permet d'organiser à l'avance la protection de votre personne et de vos biens et de désigner la ou les personnes qui en seront chargées, pour le jour où votre état de santé ne vous permettra plus de le faire vous-même .

En d'autres termes Vous chargez une ou plusieurs personnes de votre choix de faire les actes nécessaires à votre protection, **lorsque vous ne serez plus en état, physique ou mental, de le faire.** Vous pouvez décider que cette protection concernera votre patrimoine et votre personne ou seulement l'un des deux.

Le dossier fait référence aux documents CERFA mis a disposition par le *ministère de la justice et vous donne la procédure à suivre.*

DOSSIER – HABILITATION FAMILIALE

La maladie, le handicap, un accident peuvent altérer les facultés d'une personne et la rendre hors d'état de manifester sa volonté. L'habilitation familiale permet à un proche (descendant, ascendant, frère ou sœur, époux ou épouse, concubin, partenaire de Pacs) de solliciter l'autorisation du juge pour représenter une personne qui ne peut pas manifester sa volonté. Cette démarche est à entreprendre lorsqu'aucun mandat de protection future n'a été anticipé.

Le dossier fait référence également aux documents CERFA mis a disposition par le *ministère de la justice et vous donne la procédure à suivre.*

Nos activités pour 2021 qui reprendront dès que possible

- **Repas champêtre à Oingt**, un petit village médiéval restauré et classé du Beaujolais perché sur un éperon dominant la vallée d'Azergues où passe la route qui relie les plus beaux villages du Pays des pierres dorées

Cette petite citée se parcourt à pied dans les ruelles colorées qui serpentent au milieu de maisons. Retrouvailles de printemps

- **Visite du ' Grand Hôtel Dieu'**, monument emblématique de Lyon, le grand hôtel dieu a fait peau neuve , suite à un énorme programme de rénovation et diversification

- **Musée de la Pierre au ciment à Montalieu – Vercieu**

- **Musée de la mine à Saint Etienne**

- **Une centrale Nucléaire à Saint Alban ou Bugey (ou installations solaires..)**

- **Notre traditionnel repas de fin d'année.**



La Région 05 : Sud-Est par Christian SIMON :

La pandémie liée au covid a perturbé fortement le fonctionnement de l'AREC Sud-est en 2020 , c'est pourquoi nous n'avons pu réaliser que 2 sorties sur 10 .

Assemblée Générale

Les conditions au Paradou , à cause d'un changement de propriétaire n'étaient plus aussi attractives . Nous avons donc choisi , le Malicia à Gignac-la-Nerthe qui avait l'avantage d'une très grande salle qui a pu accueillir sans problèmes nos 80 adhérents et les tenir informés de l'actualité pour CEGE-LEC , ACTEMIUM et VINCI Energies .

La journée , comme d'habitude a été très conviviale , tous étant très heureux de se retrouver à cette occasion .

Après l'apéritif , le repas et notre gâteau des rois provençal , quelques uns ont pu effectuer quelques pas de danse .



Journée Champêtre

La journée champêtre qui à l'origine était programmée au mois de Juin , suite au confinement a été reportée au 9 septembre 2020 .

51 personnes ont apprécié de pouvoir sortir de leur isolement tout en respectant les gestes barrières : gel hydro alcoolique et port du masque , même pour les parties de pétanque .



L'après midi dansant a été remplacé par un karaoké pour éviter les rapprochements .

Nous avons tous ainsi pu nous défouler en chantant après un apéritif copieux et un super repas comme d'habitude .

Cette journée très attendue a fait beaucoup de bien aux participants et s'est finie vers 18 h .



Les autres sorties, à savoir:

- La fête du citron à Menton.
- Le cabaret FRANKY Folies.
- Les grands buffet de Narbonne.
- Le séjour à TOSSA en Espagne.
- Le bowling.
- La ferme marine.

Ont dues être annulées

La croisière sur la Seine prévue fin septembre 2020 n'a pas été maintenue par Croisi Europe et reportée après avoir consulté tous les participants et avec leur accord en septembre 2021 .
Seulement 5 personnes ont demandé le remboursement

Même dans l'incertitude actuelle nous avons prévu 5 sorties sans définir de date pour cette année 2021 , en espérant qu'elles puissent être réalisées .

- 1/ La journée champêtre.
- 2/ Le bowling.
- 3/ Les grands buffets de Narbonne.
- 4/ Les coquillages à Marseillan.
- 5/ Le cabaret.

Seule l'Assemblée Générale a pu être maintenue.

L'année écoulée ayant été très difficile pour chacun de nous , nous espérons que 2021 verra la fin de cette situation éprouvante et que nous pourrons à nouveau très rapidement revenir à une vie normale et nous retrouver dans la joie et la bonne humeur.



La Région 06 : Sud Ouest par Raymond MARTI :

Aujourd'hui plus que jamais le moment est propice à la réalisation d'une rétrospective de la vie récente de notre association dans notre région.

C'est pourquoi nous présentons ici une série d'images sélectionnées d'une part pour la diversité des situations qu'elles représentent mais aussi pour la richesse des sensations que chaque lieu ou chaque évènement qu'elles évoquent est susceptible d'apporter y compris à ceux qui n'y ont pas participé.

Il est certain que ESCAPADE, AMBIANCE, BALLADE, MOMENTS CALMES, DÉCOUVERTE, RAVISSEMENT, IMMERSION ne sont pas des intitulés anodins !

Certes, il est bon de se plonger dans le vécu, néanmoins la réussite de nos actions sera tributaire entre autres de notre capacité d'adaptation ; nous sommes en effet dans un monde de plus en plus imprévisible.

C'est ainsi que collectivement, au sein de notre association nous tâcherons de partager le meilleur à venir.

ESCAPADE TOURISTIQUE DU CÔTÉ DE BORDEAUX ET DU BASSIN D'ARCACHON

La fontaine des trois grâces est idéalement mise en valeur au centre de l'immense place de la Bourse à Bordeaux.



Les statues qui y figurent sont celles des trois filles de Zeus :

AGLAÉ, EUPHROSYNE, et THALIE.

Le parc naturel du bassin d'Arcachon est un écosystème qui héberge notamment de nombreuses espèces d'oiseaux. On y admire les célèbres « cabanes tchanquées » construites en bois et dressées sur pilotis. On y vit de la pêche et de l'ostréiculture ; on y vit sur l'eau et au bord de l'eau.

AMBIANCE COSY ET MUSIQUE LOUNGE AUX « CAVES DE LA MARÉCHALE »

Sa configuration en sous-sol, les voûtes de brique rouge, la douceur de l'éclairage, la décoration de bon goût... tout cela confère à cet endroit une ambiance chaleureuse et douillette qui ne peut que combler tous ceux qui comme nous savent apprécier autant la chaleur d'un lieu que celle d'une rencontre entre amis.



BALLADE DU CÔTÉ DU CHATEAU DE GRAMONT



En cours de visite, notre groupe prend la pause devant une cheminée monumentale du château.

Aux fenêtres des étages, on pourra observer de magnifiques vitraux aux armoiries flamboyantes.



MOMENTS DE NAVIGATION EN LIEUX CALMES SUR LE CANAL DU MIDI ET SUR LE LOT



SVP, VEILLEZ SURTOUT A NE PAS perturber la tranquillité des lieux !

POURSUITE DE LA DÉCOUVERTE DE TOULOUSE, LA VILLE ROSE

L'hôtel d'Assézat constitue un véritable écrin qui abrite le musée de la fondation Bemberg lequel expose notamment une collection de tableaux couvrant toutes les époques de l'histoire de la peinture.



L'usine hydro-électrique du Bazacle sur la Garonne transforme l'énergie du fleuve en énergie électrique. Elle possède en outre diverses salles d'exposition et de concert.

RAVISSEMENT DE VOIR L'ÉGLISE DE LACHAPELLE

L'église Saint Pierre dont la construction date du XI^{ème} siècle jouxte le château du village de Lachapelle en Tarn et Garonne. L'intérieur de style baroque date du XVIII^{ème}. Il est entièrement construit en bois mouluré, peint et doré ce qui lui confère à la fois une certaine finesse et un air de théâtre italien.



IMMERSION PARMIS LES METIERS ANCIENS

Le village d'antan dit «Les forges de Pyrène » en Ariège fait revivre des métiers anciens exercés par de remarquables artisans.

Le forgeron est l'un d'eux, il œuvre dans sa forge au sol en terre battue. Le bruit du marteau sur l'enclume et les odeurs caractéristiques du feu de charbon et du fer chaud attestent de l'authenticité du lieu.

La Région 07: Ouest par Jean-Claude VITROUIL :

Croisière sur l'ERDRE à NANTES

Honnêtement, après la première expérience de confinement, nous avons eu bien du mal à nous projeter sur une sortie, mais c'est sans compter sur Joël TREHOLAN qui nous a proposé cette croisière.

Ainsi, le matin du 17 septembre, nous avons convergé vers le quai de la Motte rouge à Nantes, encore un beau jour d'été, fort bien pour envisager une promenade sur l'eau, même une croisière sur un vrai bateau fait pour cela sur la rivière l'Erdre, affluent qui se jette dans la Loire, qui présente de belles rives habitées de demeures historiques et autres découvertes.



A 11h30, c'est la pose photo devant le bateau-restaurant, puis un repas nous sera servi pendant la croisière. Lorsque nous y serons installés ce sera encore un peu le confinement. L'espace restaurant est fermé par de grandes vitres, certainement pratique les jours de pluie, mais en cette belle journée ensoleillée, c'était dommage !!

La croisière commence bien, à peine montés à bord nous voilà installés au restaurant et l'apéritif ne tarde pas.

Cependant le bateau s'anime et glisse rapidement faire un demi-tour sous le pont du Général de la Motte Rouge.

La visite peut débuter, pour voir défiler le paysage nous sommes dans le sens amont de la rivière, direction le parc de la Beaujoire. Le paysage débute par des bâtiments urbains accrochés à la rive par quelques péniches habitées aussi. Il y en a des petites, des grandes, des colorées, des basses ou des hautes, c'est de l'habitat urbain sur l'eau.

De belles maisons ou villas même ponctuent les rives entre les espaces verts comme le parc floral de la Roseraie à proximité de l'ensemble parc des expositions de la Beaujoire.

Un chemin de halage a laissé place à une promenade qui longe la rive, par ci par là, des groupes de jeunes, étudiants ou pas, déambulent ou font du sport. Un grand espace vert descendant sur la rive à notre gauche, faisant face au parc de la Beaujoire, c'est **le centre sportif de la Jonelière**.

Nous approchons de la ville de la **Chapelle sur Erdre** sur notre gauche, et c'est **le château de la Gacherie** qui s'impose au détour du méandre.

Cette propriété construite au 15^{ème} siècle a abrité des personnalités importantes dans l'histoire locale, bretonne avec la famille De Charette de la Contrie qui donna plusieurs maires de Nantes. Ce château a été vendu comme bien national à la révolution et acheté par Julien Poydras de Lalande, cette famille le garda jusqu'en 1935, laissant place à une autre famille « Les Savelli » aussi maire de La Chapelle sur Erdre de père en fils.



Il est classé Monument Historique en 2001.

L'endroit fait place une vaste étendue d'eau qui accueille des activités nautiques. Des petits voiliers et des Kayaks se partagent l'espace fluvial, leurs clubs respectifs sont installés sur la berge de Carquefou.

A suivre, sur notre gauche nous avons le **château de la Gandonnière**, après l'affluent le « Boire de Nay », **le château le grand Nay** et **le château de Bel Air** avant d'arriver au village de Sucé sur Erdre, là où le bateau fait demi-tour. Désormais, nous pourrons regarder l'autre rive sur le retour. C'est en fait la rive gauche de la rivière qui coule vers Nantes et la Loire.

Le retour de la croisière nous permet la dégustation du café qui fait suite à ce repas sur l'eau, et d'en entamer la digestion.

Tout en admirant les belles demeures qui vont bientôt faire place à la ville de Nantes et au quai d'embarquement des bateaux nantais qui nous ont reçus.

C'est avec le cœur léger que nous quittons le bord, mais avec l'appréhension de retrouver les trottoirs de la ville, le croisement de nombreux nantais dans les transports en commun, malgré le masque obligatoire.

Un grand merci à Joël TREHOLAN, à l'initiative de cette belle découverte à Nantes, dans cette période tourmentée, ce fut un moment d'oubli dans la pandémie.

La Délégation Régionale OUEST a une adresse postale :

**AREC c/o CEGELEC Portes de Bretagne
CS 54230 – 117 Avenue Gros Malhon
35042 RENNES Cedex - Tél : 02 99 84 49 55**

Une adresse mail : ouest@amicale-arec.com et toutes les activités des Régions sont visibles sur le site internet national : www.amicale-arec.com.

DU CHANGEMENT DANS NOS REGIONS

Changement de délégué pour la région 03 : Alain THIEBAUT remplace Michel LECLAIR :

Le parcours d'Alain THIEBAUT:

Entre au bureau d'études de CGEE à NANCY en 1971.

Service tertiaire , participe à la réalisation du tout premier hypermarché de l'agglomération Nancéenne .

Passage au service militaire sur la base - aérienne de NANCY OCHEY.

Retour et intégration au service instrumentation et régulation (COGER) pour nos clients de la Sidérurgie et de la Chimie en Lorraine , Alsace et Dunkerque .

Service Installations industrielles pour les clients chimie et mines sur les sites de ST Avold (Houillères) et Mulhouse (Potasse)

Les bureaux de CGEE ALSTHOM transférés en 1978 sur les hauteurs de NANCY à LAXOU sont regroupés avec les ateliers et les activités lignes .

Chiffrages , études, achats et suivis des réalisations et mises en service des affaires industrielles dans les domaines de la Sidérurgie , Chimie , Automobile , pneumatiques , Agroalimentaire , Energies électriques et gazières

Alain à, durant sa carrière aux seins des groupes CEGELEC puis VINCI jusqu'à sa retraite fin 2014 , participé à toutes les multiples activités et évolutions de nos métiers.

Une carrière bien remplie et jamais monotone.

Changement de délégué pour la Région 04: Christian PIVOT remplace Henri BOUROT:

Le petit mot de départ d'Henri BOUROT

Après plusieurs années passées à la Délégation « Région Rhône-Alpes » il m'a semblé que la période d'inactivité forcée que nous subissons était le moment opportun pour passer la main en douceur afin de créer un nouveau élan avec un nouveau chef d'équipe.

J'espère que nous pourrons reprendre le plus rapidement possible le rythme normal de nos activités. Je souhaite « bon vent » à AREC et tous ses membres.

Le petit mot d'arrivée de Christian PIVOT

Quelques éléments sur mon parcours à Cegelec :

Je suis entré à CGEE ALSTHOM en 78 pour travailler sur les activités d'ensemblers dans la partie énergie (centrales thermiques et Hydraulique) au bureau d'étude de Cegelec pendant une quinzaine d'années ,puis passage à la division transport d'énergie en tant que Responsable d'affaire , retour aux études en tant que directeur de BE . Ces dix dernières années j'ai occupé un poste transversal de responsable du développement des compétences et méthodologie pour les équipes d'ingénierie d'ensemble (ensemblers) de GRID , notre division est passée chez Alstom racheté par AREVA puis GE.

Retraité depuis avril 2019, Henri souhaitant passer la main , j'ai accepté d'œuvrer pour l'association en lui succédant, et compte sur l'engagement de nombre d'entre vous pour que notre association se développe et réponde aux attentes de ses adhérents.

Nous souhaitons la bienvenue à Alain et Christian et une bonne continuation à Michel et Henri!

POEME DE Yves DUTEIL
(Proposé par Alain FOUBERT)



Loin des vieux livres de grammaire,
 Écoutez comment un beau soir,
 Ma mère m'enseigna les mystères
 Du verbe être et du verbe avoir.

Parmi mes meilleurs auxiliaires,
 Il est deux verbes originaux.
 Avoir et Être étaient deux frères
 Que j'ai connus dès le berceau.

Bien qu'opposés de caractère,
 On pouvait les croire jumeaux,
 Tant leur histoire est singulière.
 Mais ces deux frères étaient rivaux.

Ce qu'Avoir aurait voulu être
 Être voulait toujours l'avoir.
 À ne vouloir ni dieu ni maître,
 Le verbe Être s'est fait avoir.

Son frère Avoir était en banque
 Et faisait un grand numéro,
 Alors qu'Être, toujours en manque.
 Souffrait beaucoup dans son égo.

Pendant qu'Être apprenait à lire
 Et faisait ses humanités,
 De son côté sans rien lui dire
 Avoir apprenait à compter.

Et il amassait des fortunes
 En avoirs, en liquidités,
 Pendant qu'Être, un peu dans la lune
 S'était laissé déposséder.

Avoir était ostentatoire
 Lorsqu'il se montrait généreux,
 Être en revanche, et c'est notoire,
 Est bien souvent présomptueux.

Avoir voyage en classe Affaires.
 Il met tous ses titres à l'abri.
 Alors qu'Être est plus débonnaire,
 Il ne gardera rien pour lui.

Sa richesse est tout intérieure,
 Ce sont les choses de l'esprit.
 Le verbe Être est tout en pudeur,
 Et sa noblesse est à ce prix.

Un jour à force de chimères
 Pour parvenir à un accord,
 Entre verbes ça peut se faire,
 Ils conjuguèrent leurs efforts.

Et pour ne pas perdre la face
 Au milieu des mots rassemblés,
 Ils se sont répartis les tâches
 Pour enfin se réconcilier.

Le verbe Avoir a besoin d'Être
 Parce qu'être, c'est exister.
 Le verbe Être a besoin d'avoirs
 Pour enrichir ses bons côtés.

Et de palabres interminables
 En arguties alambiquées,
 Nos deux frères inséparables
 Ont pu être et avoir été.

....Oublie ton passé, qu'il soit simple ou com-
 posé,
 Participe à ton Présent pour que ton Futur
 soit Plus que Parfait.....



AUTOUR DU MONDE : REGARDS SUR NOS 10 DERNIERS VOYAGES

(Texte et photos Régine et Christian ANDRE)

Pour certains d'entre nous, l'activité professionnelle a été synonyme de nombreux déplacements à travers le monde et pour d'autres non. En tout cas, au moment de la retraite, nous constatons au niveau de l'AREC un vif engouement pour les offres de voyages proposées à nos adhérents. Les destinations de ces dix dernières années nous ont permis de visiter : l'Europe centrale, l'Afrique du Sud, le Tibet, l'Égypte, le grand ouest américain, l'Indonésie, le Pérou, le Sri Lanka, Le Canada, l'Ouzbékistan et la Chine en 2019. Bien que depuis 2020, la pandémie nous retienne dans nos foyers, nous espérons pouvoir reprendre fin 2021 nos pérégrinations notamment grâce à la vaccination.... Les tiroirs sont plein d'autres projets prêts à vous être proposés ! Nous sommes heureux de partager avec ceux dont la condition physique le permet toutes ces aventures. Nous voyons à chaque fois de nouveaux participants venant de diverses régions et cela permet au cours de ces deux semaines de se connaître davantage comme le rappelle Claude Brosse, notre efficace chef de groupe. J'ai pour ma part repris, à la suite de Guy Lafiné et Claude Brosse, l'activité Voyages il y a six ans. Voici un petit rappel des heureux moments partagés.

2010 Croisière sur le Danube

Vienne est notre point de départ pour 8 jours au fil de l'eau en ce début septembre. Notre première étape est la ville de Melk où nous visitons l'abbaye baroque surplombant à plus de 50 mètres le Danube. Le magnifique clocher de l'abbatiale de Dürnstein nous attend à quelques encablures. Nous découvrons ensuite la capitale slovaque Bratislava si chère au cœur de Marie-Thérèse d'Autriche. Nous pénétrons en Hongrie pour un spectacle de cavaliers (à l'origine des bergers et des vachers) dans la vaste plaine de la Puszta. Direction Budapest pour deux jours où nous enchaînons balades et spectacle tzigane. Visite d'Esztergom, la première capitale de Hongrie (10e/13e siècles) sous un timide soleil. Nous terminons notre croisière par Vienne et profitons du palais de Schönbrunn où Mozart étonna la cour par son génie dès l'âge de 6 ans. La croisière s'achève par un concert de musique classique avant notre envol vers Paris.



2011 Égypte

Notre voyage débute au Caire et tout de suite nous visitons le site de Guizeh : les pyramides et le sphinx nous émerveillent. Nous partons vers Memphis (capitale fondée au 3ème millénaire avant JC) et nous rendons sur le site de Saqqarah où nous admirons les degrés de la pyramide de Djoser. Nous prenons le train pour Assouan et c'est sous un soleil radieux que nous découvrons le temple de Philae consacré à Isis. Notre bateau se dirige vers Abbou Simbel : notre guide nous décrit le grand temple de Ramsès II et la façade du temple de Néfertari. Nous remontons jusqu'à la première cataracte du Nil. Le temple de Kom Ombo est l'occasion de lire plusieurs cartouches : notamment celui qui représente le calendrier agricole (la crue du Nil donnait le rythme des saisons). Accostage à Edfou pour visiter le temple d'Horus en attendant de nous rendre le lendemain dans la vallée des rois.

Nous visitons les tombes de Ramsès III, IV et VII et également un atelier de sculpteurs. Nous sommes éblouis par la richesse des décors du temple funéraire de la reine Hatchepsout à Deir el Bahari puis faisons un arrêt au pied des colosses de Memnon. Le site de Karnak est imposant avec son bassin sacré, son temple et ses obélisques et nous assisterons le soir à un « son et lumière » grandiose. Nous prenons l'avion Louxor – Sharm el Sheik puis deux heures de bus dans un décor coloré d'ocre pour atteindre le monastère Sainte Catherine. Le lendemain matin les plus courageux assistent au lever du soleil sur le Mont Sinaï. Route le long de la Mer Rouge et nous observons le fameux canal de Suez (long de 171kms) avant d'atteindre la capitale. Le lendemain, nous visitons l'incroyable musée du Caire, la mosquée Mohamed Ali et l'église suspendue dans les vieux quartiers de la ville.



2011 Afrique du Sud



Dès notre arrivée à Johannesburg, nous filons vers le township de Soweto pour une visite de la prison où Mandela fut retenu plusieurs années. Notre bus nous emmène à Pretoria, la capitale politique du pays : les jacarandas y sont en fleurs. Une rencontre avec le peuple Ndébélé est prévue et nous partons donc vers l'est du pays. La route du Transvaal nous mène également dans la ville de Pilgrim's rest construite en 1870 lors de la ruée vers l'or. Merveilles géologiques, les falaises du Drakensberg se dressent au-dessus du fleuve Thukela. Nous passons deux jours dans la réserve du Parc Kruger où un safari est prévu. Changement de paysage au Swaziland, surnommée la « Suisse africaine » : la richesse de la végétation ne peut cependant pas masquer la pauvreté de la plus grande partie de sa population. Nous descendons ensuite vers le pays Zulu où nous visitons la réserve du Zulu

Nyala : zèbres, rhinocéros et léopards s'y côtoient. L'océan indien nous attire jusqu'à Durban, le second port d'Afrique du sud.



Puis nous descendons vers Stellenbosch, dans la région des Français qui s'établirent ici en 1688 en apportant leurs compétences viticoles : dégustation de vin de rigueur ! Notre étape finale est Le Cap de bonne espérance puis la visite de la capitale. Cependant un petit groupe continuera son voyage vers le lac Victoria et les chutes du Zambèze.





2012 Népal / Tibet

Le « toit du monde » est notre destination et nous commençons par Kathmandu où nous séjournons deux jours pour nous immerger dans la culture locale : colline sacrée, Stupa blanc, Temple d'or de Patan. Bouddhisme et hindouisme sont au programme de ses 16 jours. La vallée de Pokhara et le lac Phewa sont un prélude pour le grandiose spectacle des sommets Annapurna et Lhotse que nous découvrons au petit matin. Nous entrons ensuite en Chine par une impressionnante route : 33 kms mais 2000 mètres de dénivelé ! Nous sommes sur la « route de l'amitié » et une vue sur l'Himalaya à couper le souffle se révèle. De monastères en monastères, nous atteignons Lhassa, la capitale de la région autonome du Tibet. Il est temps de visiter le monastère Drepung : bâti sous les Ming au 15^e siècle, il abrita jusqu'à 10000 moines. Le lendemain, le Palais du Potala qui fût la résidence des Dalaï Lama pendant des siècles nous accueille pour découvrir les précieuses reliques qui y sont conservées. En route pour Zedang et traversée du fleuve pour atteindre le plus sacré des monastères : le monastère de Samye. Son plan carré reprend la configuration de la cosmogonie lamaïque. Le lamaïsme intègre toute la tradition du bouddhisme indien en y associant des rituels chamaniques. Nous quittons le Tibet et ses bannières peintes à regret pour retrouver Paris.



2013 USA Le grand ouest



Près de 6000 kms seront parcourus au total. Notre arrivée à Phoenix et notre voyage vers le grand canyon sous 40° sont mémorables. Le lac Powell, Antelope Canyon et l'incontournable spectacle au son du bandjo nous ont enthousiasmés. Un barbecue est organisé chez les Navajos avec en toile de fond Monument Valley. Notre guide ne manque pas de conversation pour nous faire oublier les nombreux kilomètres en bus. Nous repartons vers Arches et

Brice Canyon pour ensuite traverser le désert en direction de Las Vegas : choc garanti ! Ayant survécu à la traversée de la Vallée de la Mort, nous visitons le Sequoia Park où nous retrouvons une relative fraîcheur. Nous rejoignons



ensuite la côte pacifique pour découvrir les résidences chics

de Merced, Carmel et Monterey. San Francisco est notre dernière étape : le ferry nous attend pour admirer la ville et le Golden Gate. Nous consacrons nos derniers jours à la visite de cette métropole au charme fou : cable cars et spectacle de jazz concluent le parcours.



2014 Indonésie - Singapour



Direction Java Est pour la visite des temples hindouistes Prambanan et Borobudur. Nous quittons Jogjakarta pour Surabaya en train et y découvrons le palais du sultan (Kraton) et ses 7 cours successives. Nous partons pour un lever de soleil magique sur le Mont Bromo (2329 m d'altitude). A Ketapang, nous gravissons les pentes du Kawah Ijen dépassés par les porteurs de soufre qui arpentent quotidiennement le volcan. Notre prochaine destination est l'île de Bali que nous rejoignons en ferry. Du temple lacustre Ulun Danu Bratan au temple de Tanah Lot, nous accumulons les informations sur les diverses divinités hindoues et les richesses de l'architecture de l'île. Le lendemain, nous

sommes accueillis dans une ferme où nous sommes initiés à quelques techniques préliminaires à la culture du riz. Route vers Candidasa et randonnée dans les rizières avant de rejoindre les bains royaux de Tirta Ganga et leurs jardins. Le speed-boat nous emmène sur l'île de Lombok où une séance de massages et une eau turquoise nous attendent. Une excursion aux îles Gilis nous permet de nager avec les tortues. Nous repartons de ces îles enchantées non sans un détour par Singapour pour une visite de la ville.



2015 Pérou



Nous voici à Lima, tout de suite immergés dans la culture inca grâce à la visite du musée national d'architecture et d'histoire du Pérou. Après une excursion dans cette capitale, nous partons pour la péninsule de Paracas où des colonies d'oiseaux nous attendent. En route pour Nazca où nous survolons le désert pour découvrir les fameuses lignes aux formes surprenantes. Nous atteignons Arequipa (2335 m d'altitude) et visitons le monastère Sainte

Catherine. Le bus nous transporte dans la vallée del Colca ce qui nous permet d'admirer le vol du condor et de croiser des lamas. Son canyon de 3270m de dénivelé est époustoufflant. Changement d'ambiance à Puno où nous embarquons pour une croisière sur le lac Titicaca où des femmes nous attendent pour vendre leur artisanat. La route pour rejoindre Cuzco



est bloquée par une manifestation « bon enfant » d'agriculteurs mais nous rejoignons la cité inca sans trop de problème. La visite de la ville ainsi que le départ pour le Machu picchu sont les points forts du voyage. Le souffle rendu court par l'altitude (2430m) comme par l'époustoufflante vision, nous rejoignons notre guide pour une visite détaillée du site. Le temps du retour approche mais nous faisons encore quelques arrêts dans la Cordillère des andes et dans la ville d'Ollantaytambo où de nouveaux sourires nous attendent.



2016/2017 Sri Lanka - Dubaï

Atterrissage à Colombo et départ pour le village de pêcheurs de Negombo. Le lendemain nous faisons route vers Chilaw et visitons le temple de Munneswaram, l'un des plus grands sanctuaires de Shiva sur l'île. Nous continuons vers Anuradhapura, ville sainte du bouddhisme. Fondée au 4^e siècle avant JC, elle sera la première capitale du Sri Lanka.

La clavicule du bouddha serait conservée dans la dagoba Thuparama ! Des balades en char à bœuf et à dos d'éléphants sont organisés dans le village rural d'Hiriwadunna. Les visites de Polonnaruwa puis de Sigirya éprouvent les organismes : nous grimpons en effet les 200 mètres de dénivélé du rocher du lion qui domine la jungle. Au sommet, les peintures murales du palais sont stupéfiantes : des apsaras (nymphe célestes) flottent dans les nuées. A Dambulla, le temple d'or et les grottes regroupent une grande quantité de statues dont 48 consacrées uniquement à Bouddha. Nous avons bien mérité un thé dans le jardin aux épices de Matale. La visite du jardin botanique de Peradeniya nous fait découvrir une profusion d'espèces d'orchidées. Les femmes sont invitées à cueillir le thé dans la plantation à Gampola (sous la pluie). Puis nous visiterons le temple de Dola et le Yala Game Park où nombre d'oiseaux nous attendent. Avant de nous quitter, nous passerons deux jours à Dubaï avec visites de l'ancienne et la nouvelle villes et excursion dans le désert en 4x4.



des apsaras (nymphe célestes) flottent dans les nuées. A Dambulla, le temple d'or et les grottes regroupent une grande quantité de statues dont 48 consacrées uniquement à Bouddha.

Nous avons bien mérité un thé dans le jardin aux épices de Matale. La visite du jardin botanique de Peradeniya nous fait découvrir une profusion d'espèces d'orchidées. Les femmes sont invitées à cueillir le thé dans la plantation à Gampola (sous la pluie). Puis nous visiterons le temple de Dola et le Yala Game Park où nombre d'oiseaux nous attendent. Avant de nous quitter, nous passerons deux jours à Dubaï avec visites de l'ancienne et la nouvelle villes et excursion dans le désert en 4x4.



2017 Canada Nord



Notre séjour en Ontario commence par un tour de bateau au pied des impressionnantes chutes du fleuve Niagara. Une rapide visite de Toronto et nous partons à la découverte des Mille îles du fleuve Saint Laurent qui délimite la frontière entre USA et Canada. La capitale Ottawa est un véritable coup de cœur avec son splendide musée des civilisations. 200 kms plus loin, nous attend Montréal avec son merveilleux marché Jean Talon et une visite de la ville souterraine (bien utile en plein hiver). Direction Tadoussac (région de Charlevoix) pour embarquer pour une croisière d'observation des baleines. Nous visitons à Matane le barrage hydroélectrique Manic 2 dont la partie électrique a été réalisée par Cegelec puis faisons la traversée du Saint Laurent. Nous reprenons le bus dans la direction de Baie Sainte Catherine. La Gaspésie est de toute beauté début octobre et nous faisons le tour de celle-ci sans manquer le gîte du Mont Albert en plein Parc National ou le Parc Forillon où certains se retrouvent face aux ours. Nous sommes dans les pas de Jacques Cartier à Gaspé. Puis à Percé, le bateau nous attend pour la visite de l'île de Bonaventure. Sur le site historique du banc de pêche de Paspébiac, les habitants nous expliquent la vie des pêcheurs de morue. Nous filons maintenant vers Québec et le village huron de Wendake. Notre voyage s'achève dans une cabane à sucre où coule le sirop d'érable.

Notre voyage s'achève dans une cabane à sucre où coule le sirop d'érable.



2018 Ouzbékistan



Notre première étape est pour la ville fortifiée de Khiva. Nous dormons dès le premier soir dans une medersa reconvertie en hôtel tout près du puissant minaret Kalta Minor. La visite, le lendemain, de Kounia Ark, le palais des khans (17^e/19^e siècles) est un véritable éblouissement de couleurs et de motifs. Départ pour Boukhara et son ancienne cité. La nécropole Tchor Bakr (16^e siècle) nous fait découvrir une architecture de briques, un matériau qui participe également au décor des monuments. Pour nous dépayser davantage en-

core, nous nous rendons en direction du lac Aydarkoul et après 28 km de piste découvrons le camp de yourtes où nous allons passer la nuit. Quatre journées seront consacrées à la visite de Samarkand : la place du Rejstand et ses trois medersas, la mosquée Bibi Khanoum et le mausolée de Tamerlan sont au nombre de nos découvertes. Un passage par la capitale Tashkent et nous finissons notre voyage par une visite de la vallée de Ferghana où le fleuve Syr Daria permet la culture du coton, de fruits et légumes et où les artisans sont encore nombreux.



2019 Chine – Macao – Hong-Kong



Pékin nous accueille alors que la Chine se prépare à commémorer les 70 ans de la république. La visite de la Cité interdite et de la Place Tien-Anmen sont suivies de l'ascension d'une portion de la Grande Muraille sous un soleil de plomb. Un arrêt aux tombeaux de la dynastie Ming et nous franchissons 4 siècles en quelques kilomètres pour admirer le site olympique des jeux de 2008 et son « nid d'oiseau ». Direction Zengzhou pour rejoindre le site du

monastère de Shaolin où un spectacle de kung-fu nous attend. Nous nous rendons aux Grottes de Longmen où de nombreuses niches abritent des sculptures de divinités bouddhiques et rejoignons Luoyang dont la pivoine est l'emblème. Après la visite de Xian et du musée du Shaan-



xi, nous nous rendons sur le site de l'armée enterrée du tombeau de l'empereur Qin Shi Huang Di où 8000 guerriers ont été façonnés dans l'argile au 2^e siècle av JC. Shanghai est notre prochaine étape : nous arpentons les rues de la ville de jour et de nuit puis notre voyage se poursuit vers Yangshuo et Guilin pour observer les fameux « pains de sucre » et la fameuse rivière Li. Macao et Hong-Kong seront les deux dernières grandes villes où nous faisons étape pendant deux jours avant notre retour vers Paris.



2020 Colombie (reporté pour raisons sanitaires)



MOTS CROISES ET ENIGMES

(Par Michel DEBREUIL)

(Solution du problème paru dans le numéro de juin 2020)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
1	T	R	I	P	A	T	O	U	I	L	L	E	U	S	E	S	1
2	R	E	D	A	C	T	I	O	N		A	N	N	O	N	E	2
3	A	C	E	R	E		S		C	A	S		A	R	T	E	3
4	D	U	E	L	S		E	P	O	U	V	A	N	T	E	S	4
5	I	L	S	E		T	U	O	M		E	V	I	E	R		5
6	T	A		M	A	R	S		P		G		M		R	T	6
7	I	N	G	E	N	I	E	U	R		A		I	V	A	R	7
8	O	T	E	N	T		S	E	N	S	A	S	S		I		8
9	N	E	S	T	O	R		H			I	T		T	E		9
10	A		T	A	N	I	N		E		G	E	L	E	R		10
11	L	A	I	R		S		E	N	J	E	U		U		O	11
12	I	V	O	I	R	I	E	N	S		T		E	D	E	N	12
13	S	E	N	S	I	B	I	L	I	S	A	T	I	O	N	S	13
14	T	R		M	A	L	H	A	B	I	L	E		V			14
15	E	S	T	E		E		C	L	O	S	E	R	I	E	S	15
16	S	E	N	S	E	S		E	E	N			O	C	R	E	16
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	

SOLUTION DE L'ENIGME DU NUMERO 80

En fait, c'est le père Matthieu, le fermier voisin qui a trouvé la solution. Il leur a dit : Bon les gars, je vous vois bien peine avec vos 17 chevaux. Allez, je vais prêter mon cheval, comme cela ça fera 18. Alors essayons maintenant : Toi l'ainé tu reçois la moitié, donc 9 chevaux. Toi le cadet tu reçois le tiers, donc 6 chevaux, et toi le dernier tu reçois 1/9, donc 2 chevaux. Si on fait le total on a 9+6+2 soit 17 chevaux!!!

Et le père Matthieu est reparti avec son cheval devant les trois frères médusés mais ravis d'avoir respecté la volonté de leur père. Et vous, c'est clair??? Peut-être pas!



NOUVEAU PROBLEME



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
1																	1
2		■					■						■				2
3					■				■			■					3
4																■	4
5						■				■							5
6		■	■			■							■				6
7						■			■			■					7
8						■		■									8
9					■											■	9
10											■		■	■	■		10
11		■					■										11
12									■	■			■			■	12
13						■			■								13
14			■			■								■		■	14
15						■				■			■				
16				■					■								16
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	

Horizontalement. 1.Un des programmes des écolos. 2.Propagation d'une perturbation. Personne.Dynamite. 3.A l'envers: celles de mars sont les plus connues.Apparus.Défaut. 4.De façon compétente. 5. Lancier étranger.Petit cours retourné.Cher. 6. A l'envers et phonét.: enlevé. Prénom.Grand cinéma parisien. 7.Travail.Article. 8.Comprenait, entre autres, l'Espagne et le Portugal.Particules. 9.Un peu fou.Propose un service pour un système informatique. 10.Ecrivain marin.Sélectionner. 11.Rivière congolaise.Instruments oenologiques. 12.Diriger. Article à l'envers. 13.Fric.A l'envers : périodes.Protestent. 14.Pronom.Négation.Impartialités. 15.Il sert à écrire mais à l'envers.Presque seul.A l'envers : le plus connu est celui de Nantes. 16.Arrivés.Anneau.Prononce.

Verticalement. 1. Discrédit. 2.A l'envers: conspué.Peut précéder le jour.Egale à zéro. 3.Relatif à un enlacement.Nomade arabe.Ville légendaire. 4.De manière unique. 5.Disque. Incroyable.Article.Forme d'être. 6.Lambin.Renouvelé. 7.Se prennent pour se soigner. Monsieur abrégé.Bramer. 8.Un de nos ancêtres. 9.Va de ville en ville.Prénom.A l'envers : décryptés. 10.A l'envers : moitié d'un gamin.Bateaux possédant un gréement. 11.Affluent de l'Aveyron.Monticule. 12.De bas en haut : article.Marchande de boutons.Voyelles. 13.Peut être à soie.Pronom.Rembarrer. 14. Ambulant.Dans le cadre de la féminisation, pourrait remplacer elle.Aide couturière. 15.Moelleux.Détruit. 16.Clair mais mélangé.Trente à Rome. Règle.

PETIT PROBLEME A RESOUDRE *(Par Claude MEYER)*

Pour l'organisation d'une fête à l'école, un commerçant fournit 20 packs de boissons gazeuses et 30 packs de jus.

A la livraison, il remet sa facture d'un montant de 180€ payable après la fête..

Après la fête, le commerçant récupère les invendus, soit 7 packs de boissons gazeuses et 1 pack de jus dont le montant s'élève à 25€.

Questions : Quel est le prix d'un pack de boissons gazeuses et quel est le prix d'un pack de jus???

(Solution dans le numéro 82 de juin 2022)



DEVINETTES ET BONS MOTS

DEVINETTE (Proposée par Jean-Marc PERRAUD)

"Pour ceux qui aime l'Histoire de France , une petite devinette:
 Héritier direct de Rois de France prestigieux
 Frère et oncle de 4 Rois de France
 Oncle d'une Reine d'Angleterre
 Père d'un Roi et ancêtre d'une dynastie
 Je n'ai jamais régné ni en France, ni ailleurs...
 Qui suis je?"

(Réponse page 37)



Alors, qu'en dites-vous des pluriels interprétés par le chat ? (Texte proposé par Alain FOUBERT)

Un rat ? Des goûts
 Un cas ? Des colles
 Un pont ? Des râbles
 Un flagrant ? Des lits
 Une voiture ? Des mares
 Un évier ? Des bouchers
 Un scout ? Des brouillards
 Un bond ? Des buts
 Une dent ? Des chaussées
 Un air ? Des confits
 Un beau ? Des cors
 Un mur ? Des crépis
 Un vrai ? Des dalles
 Un valet ? Des curies
 Un drogué ? Des foncés
 Une jolie ? Des gaines

Un crâne ? Des garnis
 Un frigo ? Des givrés
 Une moue ? Des goûters
 Un brusque ? Des luges
 Un ministre ? Des missionnaires
 Une grosse ? Des panses
 Un propos ? Des placés
 Une cinglante ? Des routes
 Un fâcheux ? Des agréments
 Un patron ? Des spot
 Un délicieux ? Des cerfs
 Une bande ? Des cinés
 Un sirop ? Des râbles
 Un argent ? Des tournées
Et ne pas oublier...!
 Une bière ? Des haltères

MOI, L'AUTRE (Texte proposé par Charles FREDOUÉIL)

Très peu auront accès aux confidences de l'autre.
 « L'autre », qui n'était que « moi », pourtant était un autre.
 Un autre d'un autre monde, un patient comme tant d'autres,
 Vivant, mais inconscient, et vivant comme les autres.

Ses mots avaient un sens mais disaient autre chose
 Et à l'incohérent en empruntaient la prose.
 Il y manquait un rien qui rejetait les causes,
 Un rien qui cependant était pour quelque chose.

Il a fallu des mois, des années, trop de choses,
 Trop de jours, de nuitées, d'amours remises en cause.
 Toute une destinée pour qu'aujourd'hui éclore
 L'heure de l'humilité et enfin une pause.

C'est d'un rêve anodin qu'est venu cette lumière.
 Lumière si l'on peut dire car ce n'est pas très clair.
 En faisant un effort elle contiendrait l'éclair
 Qui manquait à l'orage qui menaçait naguère.

Si les intempéries ont retenu la haine,
 Et si un ciel voilé obscurcissait mes peines.
 Si, dans une pénombre mes prières étaient veines,
 Il y eu un soleil, une femme fidèle.

Pendant 40 années j'ai connu la galère
 Qui refusait au « Moi » les pensées les plus claires.
 Si je crois posséder la clé de ce mystère,
 Elle était perfection, refus de l'adultère.

J'ai tenu cette parole qui tourmentait naguère
 Un jeune adolescent désireux de bien faire.
 En bon sexagénaire, bientôt septuagénaire,
 Je n'aurais plus l'ardeur d'un révolutionnaire.

La parole donnée aura été tenue,
 Dans toutes mes actions, de mémoire connue,
 J'aurais vécu passions parfois sans retenue...
 Vous connaissez la suite, je n'en dirais pas plus.

DEMARCHES ET FORMALITES OBLIGATOIRES APRES UN DECES

(Texte proposé par Charles FREDOUÉIL)

1 – DECLARATION DANS LES 24 HEURES :

Cette déclaration doit être effectuée à la mairie du lieu de décès, en présentant :

Le certificat médical constatant le décès

Le livret de famille ou une pièce d'identité appartenant au défunt

Un justificatif d'identité pour la personne déclarante

Une copie de l'acte de décès est remise par la mairie (en demander une dizaine d'exemplaires).

Lors d'un décès dans un centre de soin ou une maison de retraite, l'établissement effectue gratuitement cette démarche auprès de la mairie.

2 – DEMARCHES A ACCOMPLIR DANS LES 7 JOURS :

Il faut informer :

Les banques

les sociétés d'assurance

la caisse de retraite Sécurité Sociale (CNAV)

Les caisses de retraite complémentaires

3 – DEMARCHES A EFFECTUER DANS LES 30 JOURS :

Il faut informer :

Le centre des impôts

Le notaire pour organiser la succession

La caisse d'assurance maladie pour l'obtention du capital décès si le défunt était salarié

Les sociétés d'assurances pour les contrats voiture, habitation, RC, etc....

les fournisseurs d'eau, de gaz, d'électricité, téléphone

4 - AUTRES DEMARCHES A EFFECTUER DANS LES 6 MOIS :

Remettre à l'Administration la déclaration de succession (imprimé 2705)

Régulariser l'impôt sur le revenu, les taxes foncières et d'habitation

Transformer un compte joint en compte personnel

Demander une immatriculation personnelle auprès de la Sécurité Sociale, le cas échéant

Faire modifier la carte grise d'un véhicule si le conjoint le conserve

Nous vous recommandons de consulter le site de l'Association Française d'Information Funéraire qui propose, notamment des modèles de lettres-types pour donner suite à, toutes ces démarches, soit en courrier ordinaire ou en recommandé.

Adresse : www.afif.asso.fr

D'autres sujets sont traités par cette Association comme le choix des funérailles, concession au cimetière, crémation, etc....



PENSION DE REVERSION ou RETRAITE DE REVERSION (Salarié du privé)

(Texte proposé par Charles FREDOUÉIL)

En cas décès d'un époux (se) ou ex-époux (se), vous pouvez obtenir, sous conditions, une pension de réversion. Deux institutions interviennent, la Sécurité Sociale (CARSAT) et les caisses de retraite complémentaire (ARRCO et AGIRC).

IMPORTANT : depuis Juillet 2020, la démarche est simplifiée. Une **demande unique** est à faire sur le site : www.info-retraite.fr, dans les 12 mois après le décès. Ce service vous permet de déposer votre demande en une seule fois auprès de tous les régimes de retraite. Il est toujours possible de faire une demande par courrier auprès de chaque régime de retraite.

1 – Sécurité Sociale (CARSAT) : conditions à remplir :

- être marié (e) ou avoir été marié (e)
 - avoir au moins **55 ans**
 - ressources annuelles (y compris biens immobiliers et mobiliers) inférieures à 20 112 Euros, si vous vivez seul (e), ou 33 779.20 Euros si vous vivez en couple.
- Montant : **54%** de la retraite du défunt, ou du montant qu'il aurait perçu
 Paiement : 1er jour du mois civil qui suit le décès. Le paiement est effectué chaque mois de la même manière que la pension de retraite
 Remplir un formulaire référencé S5136h (CERFA13364*02), à récupérer sur Internet www.lassuranceretraite.fr . Editer ce document, le compléter et l'adresser à la caisse CARSAT de dernière activité du conjoint décédé. On peut aussi appeler le 3960.
 Justificatifs à fournir : photocopie lisible de la carte d'identité ou du passeport, relevé d'identité bancaire (RIB), photocopie de l'acte de naissance du défunt, comportant les mentions marginales, photocopie des 2 derniers avis d'imposition sur le revenu.

2 – Caisses de retraite complémentaire (ARRCO/AGIRC) : conditions :

- Etre marié (e) ou avoir été marié (e)
- Avoir au moins **55 ans** (ARRCO) et **55 ans** depuis le 1/01/2019(AGIRC)
- Pas de conditions de ressources
- Montant : **60%** de la retraite du défunt, ou des droits obtenus.
- Paiement : 1er jour du mois civil qui suit le décès. Le paiement est effectué chaque mois de la même manière que la pension de retraite.
- S'adresser à la caisse de retraite AGIRC, si le défunt était cadre. Cette caisse fera suivre votre demande à la caisse ARRCO ; si le défunt était employé, faire la demande à la caisse ARRCO
- Conseillers à joindre : 0820 200 189
- Site Internet : www.agirc-arrco.fr

Le versement de la pension n'est pas limité dans le temps.

En cas de remariage, la réversion reste acquise pour le régime de bas (SS), mais elle est définitivement supprimée pour les régimes complémentaires.

Cette présentation ne reprend que les principes généraux pour l'attribution d'une pension de réversion. Les cas particuliers (par exemple, enfants à charge, défunt marié plusieurs fois.....) sont à voir avec les caisses concernées.

On peut également consulter le site officiel de l'administration française : www.service-public.fr

MAJ : 11/2020

SUCCESSION : FISCALITE DE L ASSURANCE VIE

(Texte proposé par Charles FREDOUÉIL)

La fiscalité de l'assurance vie est assez complexe, il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. En effet, au décès du souscripteur, cette dernière diffère selon la date d'adhésion au contrat, selon la période de versement et selon que les capitaux ont été investis avant ou après 70 ans.

Un tableau de synthèse ci-dessous donne un meilleur aperçu de cette fiscalité en 2020 lors du dénouement du contrat d'assurance vie.

Date d'adhésion	Versement avant le 13 octobre 1998		Versement depuis le 13 octobre 1998	
	Avant 70 ans	Après 70 ans	Avant 70 ans	Après 70 ans
Avant le 20 novembre 1991	Exonération des capitaux transmis	Exonération des capitaux transmis	Abattement de 152500€ par bénéficiaire , puis taxation à 20% jusqu'à (152500)+700000€, ensuite taxation à 31.25% (article 990 I du CGI)	Abattement de 152500€ par bénéficiaire , puis taxation à 20% jusqu'à (152500)+700000€, ensuite taxation à 31.25% (article 990 I du CGI)
Après le 20 novembre 1991	Exonération des capitaux transmis	Primes versées, intégrées à la succession après un abattement global tous contrats confondus de 30500€. Les intérêts générés ne sont pas intégrés (article 757 B du CGI)	Abattement de 152500€ par bénéficiaire , puis taxation à 20% jusqu'à (152500)+700000€, ensuite taxation à 31.25% (article 990 I du CGI)	Primes versées, intégrées à la succession après un abattement global tous contrats confondus de 30500€. Les intérêts générés ne sont pas intégrés (article 757 B du CGI)

La fiscalité de l'assurance vie avant 70 ans

Elle est très avantageuse puisque le contrat ne rentre pas dans l'actif successoral, dans la mesure où les bénéficiaires sont nommés dans la clause bénéficiaire (Si aucun bénéficiaire n'est mentionné le capital entre dans la succession du défunt). L'exonération ou le taux de taxation des transmissions pour ces contrats sont identiques quels que soient le bénéficiaires.

Pour les versements après 70 ans :

Après déduction de l'abattement global de 30500 € entre les bénéficiaires de **tous les contrats** (mais sans tenir compte des personnes exonérées : ex conjoint vivant) les primes sont soumises aux droits de succession dans les conditions de droit commun, compte tenu du lien de parenté entre le défunt et les héritiers. Ces primes réintégrées à la succession, donc à la part de chaque héritier, pourront utiliser le reliquat des abattements classiques du droit de succession, tels que l'abattement de 10000€ offert à chaque enfant au décès d'un parent. S'applique également l'exonération de droits de succession accordée au conjoint survivant.

Nota

Seules les primes (versement effectués par le contractant) sont taxables, les intérêts eux sont exonérés.

Lors de la succession d'un grand parent, Les petits enfants représentant un parent décédé, se partageront l'abattement de la personne représentée, pour les biens de la succession, cependant cet abattement ne pourra être utilisé pour la prime d'assurance vie où l'abattement de 1594€ seulement pourra être appliqué.

Optimisation de son assurance vie

Pour simplifier le dénouement des contrats d'assurance vie il est conseillé traditionnellement d'ouvrir plusieurs contrats afin de ne pas mélanger les compartiments, en dirigeant le versement effectué après 70 ans sur une nouvelle assurance vie. En effet l'épargne avant 70 ans ne sera pas reliée à la succession donc non dépendante des démarches et délais de succession.

Les contrats d'assurance vie après 70 ans sont moins taxés pour les successions en ligne directe comme les enfants alors qu'ils seront plus taxés pour les petits enfants ou tierce personne.

Des informations sur le site www.impots.gouv.fr ou auprès de vos conseillers en assurance.

LE SITE INTERNET DE L'AREC : www.amicale-arec.com

Le nouveau site Internet de l'Association fonctionne depuis le 1^{er} Janvier 2017, sous WordPress 4, logiciel de création de site Web le plus utilisé dans le monde, gratuit et libre. Charles FREDOUEIL en est le gestionnaire.

Le gros avantage de ce logiciel est la facilité de mise à jour, une fois l'architecture créée. Plusieurs personnes dûment autorisées (administrateurs) peuvent notamment mettre en ligne les documents Word, Power Point ou Publisher transmis par les Régions, après transformation en fichiers PDF.

Il a remplacé une version sous Microsoft/Access (outil de gestion de bases de données), qui a fonctionné correctement de 2005 à 2014, mais exclusivement tenue et mise à jour par Jean-Pierre Valentin, ce qui rendait sa pérennité fragile. Aujourd'hui, pour les raisons évoquées ci-dessus, la mise à jour et la sécurisation des données est assurée par d'une part le nombre d'intervenants habilités à gérer le site, mais également par la rédaction de procédures qui formalisent toutes les opérations à mettre en œuvre pour chaque intervention.

Depuis 2017, on constate environ 300 connexions et 3200 pages consultées par mois. Le site est public, consultable par des tiers et les adhérents de l'Arec.

La présentation par page (ou colonnes) est la suivante :

- Accueil, but de l'Association, objectifs, bureau exécutif, messages du Président, liens vers les sites de l'Amicale Alstom et des anciens SDEL.

- La carte des Régions, leurs adresses et responsables, présentation du bureau de chaque Région, plannings des activités, lettres de convocations, bulletins d'inscription (éditables), compte rendus de sorties, revue régionale.

- Voyages nationaux avec le petit mot du responsable des voyages nationaux, Christian ANDRE et le descriptif des voyages effectués depuis 2016.

- Présentation de l'Assemblée Générale, historique depuis 2015.

- Revue Rose des Vents avec historique depuis 2016.

- Généalogie, outils de recherche, conférences de B.Rins.

- Formulaire d'adhésion

- Social avec plusieurs dossiers et des liens vers des sites publics, mais également les présentations détaillées faites par Alain FOUBERT lors des précédentes A.G. sur les relations AREC avec la mutuelle Humanis.

Nous avons également décidé de faire figurer dans ce numéro de La Rose des Vents, trois dossiers de l'onglet « social » à savoir :

- Pension de réversion

- Demandes et formalités obligatoires après décès

- Fiscalité de l'assurance vie

Ainsi, les adhérents qui ne disposent pas d'une liaison Internet, pourront en prendre connaissance, tout comme les adhérents qui ont cette liaison, mais ignorent l'existence de ces dossiers.

Toute suggestion ou proposition pour améliorer ou compléter le contenu du site est bienvenu. La Région Rhône Alpes a déjà fourni un dossier (fiscalité de l'Assurance vie) et deux autres sont en préparation.

Réponse à la devinette historique de la page 32:

Il s'agit de ce malchanceux **CHARLES DE VALOIS (1270-1325)**, Petit fils du roi Louis IX (Saint Louis 1214-1270), fils du roi Philippe III (1245-1285), frère du roi Philippe IV (1268-1314), oncle des 3 fils de Philippe IV tous rois: Louis X (1289-1316), Philippe V (1294-1322), Charles IV (1294-1328) et de la fille de Philippe IV, Isabelle mariée au roi d'Angleterre, et enfin père du roi Philippe VI (1293-1350). Avec Philippe VI se termine la dynastie des Capétiens et commence celle des Valois. Pour la petite histoire, Charles de Valois mourra 3 ans avant que son fils ne soit couronné roi! Quand ça ne veut pas....



DIX ASTUCES DE GRAND-MERE A SAVOIR

(Texte proposé par Claude MEYER)

Éplucher un oignon sans pleurer:

Éplucher des oignons, ce n'est pas vraiment une opération très triste, mais pourtant, qu'est-ce que ça nous fait pleurer... A moins, bien sûr, d'avoir une astuce infallible pour éviter les crises de larmes. La plus efficace ? Se mettre un peu d'eau dans la bouche, et éplucher les oignons. Le gaz lacrymogène dégagé par les oignons va se déposer et réagir sur l'eau qui se trouve dans notre bouche, et non celle contenue dans nos yeux. Magique !

Rattraper un plat trop pimenté :

Pour rectifier une sauce ou un plat trop pimenté, il suffit d'éplucher une pomme de terre, de la mettre dans le plat et de mélanger un peu. Cette dernière va, tel un buvard, absorber l'excès d'épices et rendre votre plat à nouveau mangeable.

Utiliser un beurre trop froid :

Surtout ne pas le mettre aux micro-ondes, ça le ferait fondre ! La bonne astuce, c'est de prendre une râpe à fromage et de le râper délicatement. Il s'incorporera sans mal aux autres ingrédients, et pourra être malgré tout mélangé sans problème !

Eviter les mauvaises odeurs en cuisine:

Pour se débarrasser des odeurs dues aux préparations culinaires, la solution 100% naturelle, consiste à verser du vinaigre blanc dans un bol (ou deux) et de le placer dans la cuisine, car ce dernier a la particularité d'absorber les odeurs.

Empêcher l'eau de déborder d'une casserole :

Il faut mettre une cuillère en bois sur le dessus de la casserole. Comme le bois est une matière poreuse, quand l'eau va bouillir et que l'écume va se former, elle va être attirée par la cuillère, ce qui empêchera l'eau de trop monter.

Faire tenir ses fruits plus longtemps :

Il faut couper un bouchon de liège en deux et le glisser dans la corbeille de fruits. Le liège va absorber l'humidité excessive des fruits, les empêchant ainsi de noircir et de pourrir prématurément, avant que l'on ait eu le temps de les manger.

Eviter que les pommes de terre ne germent :

Il faut, en plus de les stocker dans un endroit ombragé et sec, glisser dans notre sac à patates une pomme fruit. Cette dernière va non seulement les empêcher de germer, mais en plus les garder fermes plus longtemps.

L'ordre à toujours respecter pour faire une vinaigrette:

D'abord le sel, ensuite le poivre, puis le vinaigre, la moutarde et finir par l'huile d'olive. Si on met l'huile avant le vinaigre, elle va empêcher le sel de fondre, alors que le vinaigre va lui permettre de se dissoudre et de relever le goût de la vinaigrette.

Empêcher la confiture de moisir:

Il suffit, lors de la confection de la confiture, de déposer une fine pellicule de sucre en poudre sur le dessus, ce qui va empêcher les bactéries et autres champignons de venir s'y installer.

Oter l'amertume des endives:

Il suffit de retirer le petit cône à la base de l'endive, responsable de son amertume légendaire !



A NOS TISANES, OUI, MAIS LESQUELLES?

(Texte proposé par Claude MEYER)

Une tisane est une boisson aux propriétés très curatives obtenue par macération, digestion, Infusion ou décoction de matériel végétal, dans de l'eau chaude ou froide.

Mode de préparation:

Les différents modes de préparation ont tous pour but d'extraire les principes actifs des végétaux.

La macération consiste à laisser tremper le matériel végétal dans l'eau froide pendant plusieurs heures. On parfume ainsi de l'eau à la menthe, à la mélisse, etc.

La digestion consiste à maintenir en contact le matériel végétal avec de l'eau à une température inférieure à celle de l'ébullition, mais supérieure à la température ambiante pendant quelques heures.

L'infusion consiste à verser de l'eau bouillante sur le matériel végétal (surtout fleurs et feuilles) puis à le laisser tremper pendant quelques minutes. Par exemple : infusion de verveine, de tilleul, de badiane, de sauge, etc.

La décoction consiste à jeter le matériel végétal (surtout racines et tiges) dans l'eau, à porter celle-ci à ébullition pendant quelques minutes, puis éventuellement à la laisser refroidir. Par exemple : décoction de queues de cerises, de prêles, d'avoine, etc. La décoction contient toujours une plus grande quantité de principes actifs de la plante que l'infusion.

Ces modes de préparation sont courants en cuisine et servent à extraire les composés aromatiques des plantes. Quelle que soit la préparation, le liquide obtenu est en général filtré avant d'être bu. Les tisanes sont parfois adoucies par adjonction de sucre, de miel, etc.

Parmi les tisanes les plus répandues, citons :

La feuille de bibacier (*Eriobotrya japonica*) dont la décoction donne le "thé de feuilles de bibacier" commun en Chine ou au Japon, le café d'orge, connue au Japon sous le nom de mugicha et en Corée sous celui de boricha, sa saveur grillée rappelle celle du café (l'amertume et la caféine en moins), elle est souvent bue froide en été ; la camomille romaine, recherchée pour ses vertus digestives ; le maté de coca, une boisson infusée de feuilles de coca ; le maté ou yerba maté, un arbuste que l'on trouve principalement en Argentine, en Uruguay et au Brésil, et qui donne une boisson caféinée ; la graine de fenouil, qui stimule la production de lait chez les femmes allaitantes ; la racine de gingembre, réputée aphrodisiaque ; les pétales d'hibiscus, bue chaude ou froide (karkadé) ; la menthe, particulièrement la menthe poivrée ; le gui, en macération ; l'ortie ; en cas d'anémie c'est la meilleure . À long terme, elle est antihistaminique, diminuant le processus des allergies . On l'utilise aussi lors d'arthrite, de rhumatismes, de lombagos et de sciatiques . C'est une excellente amie de la femme enceinte . Aide à retrouver l'énergie perdue et à accéder à notre pleine vitalité. Aide à l'alcanisation et à la désintoxication de l'organisme. Tonique des reins, c'est une légère diurétique, le rooibos, une plante d'Afrique du Sud, parfois improprement appelée thé rouge, auquel on prête les vertus antioxydantes similaires à celle du thé, mais qui ne contient pas de caféine ; la sauge ; utile pour les troubles du foie, l'inflammation des muqueuses du nez et de la bouche ; est efficace contre les maux de gorge, la transpiration, les bouffées de chaleur. Elle stimule la digestion ; le thym, pour ses vertus digestives ou respiratoires ; le romarin ; stimulant circulatoire ; la mélisse ; le gaillet odorant (aspérule) ; la verveine; calmante et digestive ; le tilleul, pour ses vertus apaisantes.

La plupart de ces plantes sont vendues dans le commerce en vrac ou en sachets prêts à infuser.





IL Y A EU DES EMPEREURS GAULOIS, LE SAVIEZ-VOUS?

(Texte proposé par Claude MEYER)

L'Empire des Gaules est un épisode de l'histoire de la Gaule romaine, où celle-ci s'est séparée du reste de l'Empire romain à la suite de l'Anarchie militaire. C'était une période instable du fait de nombreux raids barbares, couplés à des guerres civiles sur fond de crise politique et économique.

260 après J.-C : l'Empire romain est en crise. L'époque où la grandeur de Rome s'affirmait de l'Angleterre au désert de Judée est révolue. Les incursions barbares se font de plus en plus fréquentes, le pouvoir impérial risque de vaciller. C'est dans ce contexte que vont gouverner cinq empereurs gaulois. Il s'agit de :

Postumus (258-267). Général gaulois né en Belgique, proclamé empereur des Gaules en 258 alors que Gallien règne de plein droit sur Rome.

Les Gaulois, à l'instar des Romains, étaient incapables d'obéir longtemps au même empereur. Postumus en fit l'amère expérience. Bien que très populaire et multipliant les victoires, les soldats commencèrent à se plaindre de lui car, habitués au laisser-aller des derniers empereurs, ils le trouvèrent trop exigeant et pas assez généreux en matière de redistribution de butin. Il fut donc assassiné par ses propres troupes.

Laelianus (267-268). Général entré en rébellion contre Postumus et acclamé par une partie de l'armée alors que Postumus était encore en poste. A la suite d'un accord, les 2 empereurs se partagèrent la Gaule exposant celle-ci au retour des Barbares.

Finalement vaincu par Postumus, Laelianus est désavoué par ses propres soldats qui le tuent peu de temps après s'être débarrassés de Postumus.

Marius (269) : Général proclamé empereur des Gaules par les soldats qui avaient tué Postumus et Laelianus. Marius règne de septembre à décembre 269 puis est assassiné par son état-major.

Victorinus (269-271) : Général de la garde prétorienne de Postumus. Après la mort de ce dernier et le court règne de ses successeurs, Victorinus fut élu empereur des Gaules par son armée. Il donna une grande part du pouvoir à sa mère, Victoria. Il fut tué en 271.

Domitien II (271) : Officier militaire, il s'autoproclame empereur sous le règne d'Aurélien.

Tetricus (271-274) : Dernier empereur des Gaules choisi par sa parente, Victoria.

Tetricus ne tenait pas au pouvoir et souhaitait plutôt le retour à l'unité de l'empire romain.

Il fut vaincu par l'empereur Aurélien qui lui accorda son pardon et lui octroya même un district italien. Il vécut encore plusieurs années, riche et considéré

Pendant quinze ans, Postumus et ses successeurs, se comporteront en souverains légitimes, refusant toutefois de rompre avec les valeurs romaines. Ils revêtiront les pouvoirs et titres des empereurs, frappant monnaie, organisant la vie civile, assurant la protection du pays. Toléré un temps parce qu'il protégeait l'Italie des peuplades germaniques, l'Empire gaulois représentait un véritable défi à l'autorité de Rome. Aurélien, symbole de la restauration du pouvoir impérial autoritaire, vint à bout de cette sécession en 274. L'Empire gaulois avait cessé d'exister. Fortement influencée par les auteurs latins, l'Histoire présenta souvent la Gaule comme une simple province romaine. C'était faire abstraction de l'esprit de résistance révélé par cet épisode trop souvent absent de nos manuels. Le rapport de force étant défavorable à l'Empire gaulois, ce dernier fut anéanti. Il mit pourtant en évidence la fragilité de l'Etat romain, annonçant sa chute prochaine.



APPELLATION D'ORIGINE PROTEGEE (AOP) ET CONTROLEE (AOC)

(Texte proposé par Claude MEYER)

L'Appellation d'origine protégée (AOP) désigne un produit dont toutes les étapes de production sont réalisées selon un savoir-faire reconnu dans une même aire géographique, qui donne ses caractéristiques au produit. C'est un signe européen qui protège le nom du produit dans toute l'Union européenne.

L'Appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne des produits répondant aux critères de l'AOP et protège la dénomination sur le territoire français. Elle constitue une étape vers l'AOP, désormais signe européen. Elle peut aussi concerner des produits non couverts par la réglementation européenne (cas des produits de la forêt par exemple).

C'est la notion de terroir qui fonde le concept des Appellations d'origine.

Un terroir est une zone géographique particulière où une production tire son originalité directement des spécificités de son aire de production. Espace délimité dans lequel une communauté humaine construit au cours de son histoire un savoir-faire collectif de production, le terroir est fondé sur un système d'interactions entre un milieu physique et biologique, et un ensemble de facteurs humains. Là se trouvent l'originalité et la typicité du produit.

Les règles d'élaboration d'une AOP sont inscrites dans un cahier des charges et font l'objet de procédures de contrôle, mises en œuvre par un organisme indépendant agréé par l'INAO.

A l'origine...

C'est historiquement pour lutter contre la fraude que s'est construit progressivement, dès le début du XXe siècle (**loi de 1905**), le concept d'Appellations d'origine. Un décret-loi de **1935** relatif à la défense du marché du vin a créé l'Appellation d'origine contrôlée, applicable aux vins et aux eaux-de-vie, et l'organisme chargé de leur définition, de leur protection et de leur contrôle. Leur champ a été ouvert à l'ensemble des produits agricoles et alimentaires en **1990**.

Plus tard, la politique française de valorisation des produits agricoles a inspiré l'élaboration d'une réglementation européenne, qui a établi en **1992** le concept d'AOP, équivalent européen de l'AOC, pour les produits autres que les vins et les eaux-de-vie, et l'a étendu aux vins en **2009**. Depuis, l'AOP concerne tous les vins et les produits agroalimentaires européens dont la production, la transformation et l'élaboration sont réalisées dans une zone géographique déterminée, selon un savoir-faire reconnu et un cahier des charges particulier. Afin de clarifier l'offre au consommateur, depuis le **1er janvier 2012**, une fois enregistrés au niveau européen, les produits concernés ne doivent porter que la mention AOP, seuls les vins sont autorisés à porter l'Appellation d'origine contrôlée française (AOC).

Quelques chiffres (2018)

23,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires pour l'ensemble des produits sous AOP:

Les produits laitiers

50 produits (principalement des fromages)

2,3 milliards d'euros de CA

10 % de la production commercialisée de fromages en France

Production estimée pour les fromages : 202 317 tonnes

Les fruits, légumes, huiles d'olive...

50 AOP agroalimentaires

Produits viticoles :

363 vins et eaux-de-vie

74,8 % des volumes commercialisés

21 milliards d'euros de chiffres d'affaires



LES NOUVEAUX ADHERENTS AREC EN 2020

TITRE	NOM	PRENOM	REGION	TITRE	NOM	PRENOM	REGION
Mme	BEAUDRY	Evelyne	01	M	JUGE	Joseph	01
M	BENOIT	Joël	01	Mme	LAFITE	Jeanine	01
M	BIRAGNET	Bernard	01	Mme	LANGLET	Liliane	01
Mme	BLANCHARD	Georgette	01	M	LE GAL	Jean-Marie	01
M	BLANDIN	Georges	01	M	LE LOARNE	Jacques	01
M	BONNIER	Jacques	01	M	LE ROY	Yannick	01
Mme	BOSCHE	Arlette	01	M	LECOMTE	René	01
M	BOUYSSOU	Michel	01	M	LUTZ	Etienne	01
M	CAREL	André	01	Mme	MACHEO	Monique	01
M	CHUARD	Jean-Marie	01	M	MAIZIERE	Roger	01
M	CRAZOVER	Armand	01	Mme	MARCOULT	Josette	01
M	DAUSSE	André	01	M	MEILLON	Patrick	01
M	DE GRETRY	Jean	01	M	NESI	Alain	01
M	DEYRIES	Jean-Luc	01	M	PERRIN	Guy	01
M	DUBUISSON	Gérard	01	M	QUERUEL	Robert	01
M	DURIS	Jacques	01	Mme	REAU	Annette	01
M	ENTREVAN	Paul	01	M	RIOU	Gilbert	01
M	FISCH	Thomas	01	Mme	RIVIERE	Nathalie	01
M	FOURNIER	Philippe	01	M	THIREAU	Maurice	01
m	GIBOULOT	Pierre	01	M	THOURON	Jean-Pierre	01
Mme	GISLON	Bianca	01	M	TURQUET	Christian	01
Mme	GUERARD	Danielle	01	Mme	VERJUS	Annette	01
M	HENRY	Jacques	01	Mme	WAUQUIER	Françoise	01
M	HERVE	René	01	M	WEBER	Bernard	01
M	HUBERT	Gérard	01	M	ZWANK	Raymond	01

LES NOUVEAUX ADHERENTS AREC EN 2020

TITRE	NOM	PRENOM	REGION	TITRE	NOM	PRENOM	REGION
M	BELLAERT	Jean-Louis	02	Mme	CAILLERETZ	Josette	06
M	CAMPION	Guy	02	Mme	CHAUSSAT	Colette	06
M	JASICKI	Pierre-Louis	02	M	COLEMBIE	Jean-Ghislain	06
Mme	NARDIN	Filippa	02	M	DOUBLE	Michel	06
M	VANSTEEN-KISTE	Alain	02	Mme	EYCHENNE	Marie	06
M	BERTAGNA	Bruno	03	Mme	FABIEN	Michèle	06
M	BERTONA	Manfred	03	M	FARGES	René	06
Mme	CHRIST	Fernande	03	M	MASSEL	Pierre	06
M	EHLI	Gilbert	03	M	MAZAS	Guy	06
Mme	GIRARDOT	Monique	03	Mme	MONY	Andrée	06
M	TORNO	Gérard	03	M	PERGET	Emile	06
Mme	AMBROSIO	Suzanne	04	M	RICHOU	Roger	06
M	BARBIER	Alain	04	M	ROLLAND	Pierre	06
M	BOITTET	Alain	04	Mme	BOILLOT	Laurence	07
M	BOLEY	Pierre	04	M	FLAMENT	Robert	07
M	BRUNON	Joseph	04	M	GRISEL	Claude	07
M	CURABET	Elie	04	M	GUIHO	Maurice	07
Mme	LAMBOURG	Antoinette	04	Mme	LAJAUNIAS	Jeanne	07
M	THOMAS	Jean	04	M	LE COMPAGNON	Didier	07
M	VERNERET	Jean	04	M	LE GOFFIC	Jean-Paul	07
M	BERAUD	Jean-Marie	05	M	LEMOINE	Jack	07
M	CANTIZO-GLOU	Henri	05	M	PEYRE	Jean-Jacques	07
M	DENIZE	Dominique	05	M	PUECH	Marcel	07
M	GALLEN	Michel	05	M	RENAULT	Claude	07
M	GERANTON	Jean-Pierre	05	M	TRIDANT	Jean-Pierre	07
M	KALLA	Georges	05	M	VANHOVE	Didier	07
Mme	NERON	Marie-Ange	05	M	GUILABERT	Yvon	05
Mme	BOY	Geneviève	06	M	PLANTEY	Michel	06

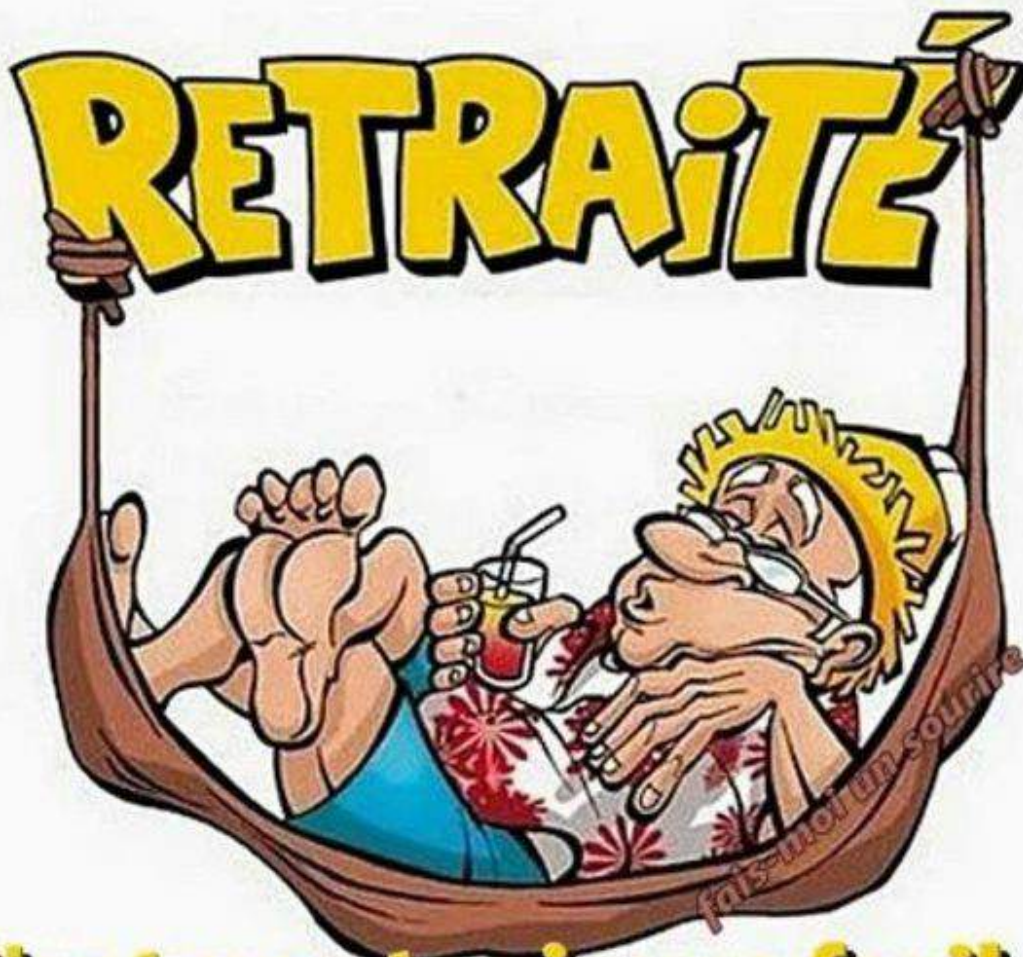
UNE PENSEE POUR NOS CHERS AMIS DISPARUS

N° ADH	NOM	PRENOM	DATE DECES	REGION
ANNEE 2019				
0333/01	BONNAFON	Geneviève	2019	Ile de France
2631/02DK	BOUDEIN	Jeannine	2019	Nord
2282/05	MICELI	Jean-Claude	03/03/2019	Sud Est
2667/03	HERGOTT	Claude	08/09/2019	Est
3345/02PI	BOUDARD	Michel	24/09/2019	Nord
0109/01	GLOAGUEN	Hervé	31/12/2019	Ile de France
ANNEE 2020				
1195/01	MANSOULIE	Louis	20/02/2020	Ile de France
3300/02AR	BEAUCAMP	Jean-Marie	21/02/2020	Nord
2058/01	BOULBEN	Gilbert	03/03/2020	Ile de France
3771/01	WEBER	Bernard	24/03/2020	Ile de France
1390/01	MERLIN	Marie-Madeleine	01/04/2020	Ile de France
3644/05	BELMONTE	Pierre	01/04/2020	Sud Est
2301/01	CAMURAT	Guy	17/04/2020	Ile de France
1816/07	LEBRETON	Louis	18/05/2020	Ouest
1636/01	MALOUINES	Charles-Robert	20/05/2020	Ile de France
1508/01	BAYLET	Jean-Albert	30/05/2020	Ile de France
2355/01	PARENT	Renée	13/06/2020	Ile de France
1406/01	VIGUIE	Jeannine	23/06/2020	Ile de France
0337/06	CASTET	Charles-Robert	06/07/2020	Sud Ouest
2325/01	GRAPPIN	Martine	13/07/2020	Ile de France
1141/05	PEROU	Louis	30/07/2020	Sud Est
3007/02LI	DEROOZE	Armelle	06/08/2020	Nord
1903/01	BISMUTH	Claude	01/09/2020	Ile de France
3489/01SD	CASTREC	Claude	13/09/2020	Ile de France
3716/04	THOMAS	Jean	21/09/2020	Rhone Alpes
0380/01	REAU	Roger	25/09/2020	Ile de France
2176/06	MAGDELAINE	Michel	22/10/2020	Sud Ouest
0040/01	SIMON	Françoise	26/11/2020	Ile de France
2763/01	LACHASSE	Bruno	29/11/2020	Ile de France
0748/01	PELLEN	Marie-Renée	29/11/2020	Ile de France
1570/01	FRANSOUSKY	Serge	05/12/2020	Ile de France
2984/03	REMY	Michel	21/12/2020	Est
1446/01	LECLAIR	Jacques	31/12/2020	Ile de France
ANNEE 2021				
3818/03	METZ	Henri	07/01/2021	Est
2031/04	ANTOINE	Gaston	15/01/2021	Rhone Alpes
2383/01	DUCHESNE	Christiane	27/01/2021	Ile de France
2110/01	BURGUIERE	Paul	01/02/2021	Ile de France
0021/01	MAILLAVIN	René	07/02/2021	Ile de France
3737/01	RIVIERE	Jacques	15/02/2021	Ile de France
3543/01SD	JOGUIN	Jean	22/02/2021	Ile de France
3501/01SD	DEBEURE	Jacques	23/02/2021	Ile de France
1491/01	HERNANDEZ	Pierre	28/02/2021	Ile de France

COMPOSITION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jean-Marc PERRAUD :	Président
Charles FREDOUEIL :	Vice Président
Jean-Claude LAURIN :	Secrétaire
Danielle BOUSIGNAC :	Trésorière
Claude BROSSE :	Délégué Régional Ile-de-France
Jean-Louis COPIN :	Délégué Régional Nord
Bernard FLEUREUX :	Délégué Régional Ouest
Alain THIEBAUT :	Délégué Régional Est
Raymond MARTI :	Délégué Régional Sud-Ouest
Christian PIVOT :	Délégué Régional Rhône-Alpes
Christian SIMON :	Délégué Région Sud-Est
Christian ANDRE :	Voyages Nationaux
Alain FOUBERT :	Relations Mutuelles
Claude MEYER :	Informatique et Publications
Jean-Pierre MONDO :	Amicale SDEL
Jean-Louis PALLANDRE :	Randonnées
Bernard RINS :	Généalogie
Suzanne THOMAS :	Amicale SDEL
Daniel VILLAUDIÈRE :	Recrutement AREC

POUR NOUS CONTACTER



**C'est pas toujours facile...
Mais on s'y habitue**

Site internet : www.amicale-arec.com

*AREC c/o Vinci-Energies France Tertiaire IDF—
Immeuble Seine Way
12-14 Rue Louis Blériot CS 10037
92565 Rueil Malmaison Cedex
Tél : 01 55 94 13 28—Courriel: France@amicale-arec.com*